Relations entre les USA et l'Afrique

Note d'orientation pour l'Afrique du nord

Rapport final

CMAP
Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques

THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
Securing Africa's future through capacity development

juillet 2014

Sommaire

Résumé analytique **2**

I. Introduction **5**

II. Paix et Sécurité **5**

1. Menaces et enjeux sécuritaires en Afrique du Nord 6
2. Les partenariats conclus face au péril terroriste 8
3. Axes d'une coopération sécuritaire entre l'Afrique du Nord et USA 12

III. Démocratie et leadership **14**

1. Etat des lieux de la gouvernance en Afrique du Nord 15
2. Pistes de coopération entre les Etats-Unis et l'Afrique du Nord en matière de gouvernance 22

IV. Economie **24**

1. Situation et perspectives économiques en Afrique du Nord 25
2. Commerce 28
3. Investissements 29
4. Transferts des migrants 30
5. Aide internationale 30
6. Agriculture et infrastructures 31
7. Initiatives et pistes à développer en matière de coopération économique avec USA 32

V. Education **35**

1. Etat des lieux 35
2. Pistes de solutions et recommandations en matière d'éducation 37
3. Coopération entre les USA et l'Afrique du nord en matière d'éducation 38

Conclusion **40**

Références bibliographiques **41**

Résumé analytique

L'Afrique du nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie) se trouve à un moment crucial de son histoire. Les mutations sociopolitiques en cours, ces dernières années, dans le contexte du « printemps arabe », placent toute la région face à d'immenses défis, géopolitiques, sécuritaires et économiques, qu'elle ne saurait relever, sans des réformes structurelles profondes et l'instauration d'une collaboration soutenue entre les Etats qui la composent et ce, en exploitant les opportunités de coopération qui pourraient s'offrir avec les partenaires extérieurs et notamment avec les Etats-Unis.

Face à la menace croissante qui pèse sur la sécurité des pays de la région, aiguillonnée par la propagation de l'armement de l'ex-Jamahiriya dans toute la zone, par l'effondrement de l'Etat libyen qui sert désormais de base-arrière aux extrémismes islamiques les plus divers et par le foisonnement des réseaux de banditisme au Sahel qui trouvent complicité et protection auprès des terroristes, les Etats de la région éprouvent une inquiétude légitime. Non seulement leur stabilité est en jeu, mais les mouvements terroristes ambitionnent même de s'emparer littéralement du pouvoir et d'appliquer leur vision pervertie de l'islam.

Les événements du 11 septembre 2001 ont constitué un tournant majeur dans les relations de cette région avec les États-Unis. Ainsi, en plus de leurs relations bilatérales classiques avec certains Etats de la région, les USA entendent désormais développer une coopération sécuritaire plus renforcée avec l'ensemble des pays de la région.

Cette coopération s'appuie, en particulier, sur un échange de renseignements et d'expertise entre ces pays et les Etats-Unis, la formation et l'entrainement des troupes des pays de la région, l'appui technique, logistique et financier pour améliorer les capacités opérationnelles des forces de défenses et de sécurité des pays en question, etc. Elle entend s'inscrire dans une dynamique d'entraide et de collaboration entre Etats de la région et, entre ces derniers et l'ensemble de la communauté internationale afin d'éradiquer le fléau terroriste et d'extirper ses racines.

Suite aux énormes convulsions sociopolitiques que connait la région Nord-Africaine, la question de la gouvernance et plus globalement du leadership refait surface avec force comme un enjeu capital qui conditionne l'avenir de cette zone et que l'on ne saurait éluder aussi bien dans la conduite des politiques publiques internes de ces pays que dans les stratégies de coopérations qu'ils sont appelés à développer avec leurs partenaires extérieurs.

Les défis à relever à ce niveau sont de taille. Car, il s'agit rien moins qu'à refonder la société sur la base d'un nouveau pacte social plus inclusif et plus égalitaire, de déverrouiller le champ politique pour l'ouvrir à une compétition libre et démocratique et instaurer des institutions solides aptes à réguler la vie économique et sociale.

Pour de nombreux pays de l'Afrique du nord, l'enjeu immédiat est aussi de rétablir ou de préserver la stabilité macroéconomique sur fond d'incertitude politique et de troubles sociaux. La priorité, à moyen terme est de diversifier l'économie, créer des emplois et réaliser une croissance plus inclusive.

Les économies d'Afrique du nord restent, en effet, essentiellement tributaires du pétrole et des ressources naturelles, du tourisme et des envois de fonds des travailleurs migrants (BAD, 2012).

La croissance moyenne, relativement forte, enregistrée dans la région n'a pas apporté le développement économique et social nécessaire pour faire sortir des millions des d'individus de la pauvreté et réduire les graves inégalités constatées dans la plupart des pays de la région. Bien au contraire, celle-ci continue de pâtir de niveaux élevés de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, alors que les possibilités d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont limitées. Les taux élevés de chômage parmi les jeunes continuent de poser un grand problème aux pays de la région.

Dans ce contexte, le système éducatif est un défi majeur qui conditionne le succès des politiques de développement dans la région et devra être au cœur de la coopération de cette région avec ses partenaires.

Ces pays, pour bon nombre d'entre eux, ont enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire et ont déjà atteint ou même dépassé la cible minimum, qui est un taux net de

scolarisation de 95% d'ici à 2015. Ils ont consacré environ 5% de leur PIB et près de 20 % du montant total de leurs budgets nationaux à l'éducation.

Toutefois, malgré ces investissements colossaux, les élèves en Afrique du Nord ne sont pas compétitifs au plan international et le système éducatif n'a pas produit des ressources humaines ayant les compétences et la formation exigées par le marché de l'emploi, tant au plan individuel que collectif. Cette situation est due aux faibles rendements de l'éducation et aux coûts d'opportunités réduits qui se traduisent par un capital humain peu développé.

Il y a donc de vastes chantiers à développer pour insuffler une nouvelle dynamique de développement en Afrique du Nord, comme de l'Afrique en général, en se basant sur l'exploitation des énormes potentialités de la région et en profitant des possibilités de coopération avec les Etats-Unis.

Les domaines de coopération qu'il convient de développer peuvent être résumés comme suit :

- **Au niveau sécuritaire :**
  - Encourager l'harmonisation des politiques et les synergies entre Etats pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la sécurité des pays de la région,
  - Renforce les moyens de prévention, d'action et de réaction contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière;
  - Promouvoir le développement économique et social des catégories et des zones vulnérables**;**
  - Encourager la gouvernance locale et la participation de la société civile ;
  - Promouvoir une culture de paix et de tolérance.

- **Au niveau de la gouvernance :**
  - Accompagner les processus de transition politique et démocratique;
  - Asseoir l'Etat de Droit sous toutes ses formes;
  - Aider à la réforme de l'Administration publique ;
  - Appuyer la gouvernance économique et financière ;
  - Appuyer la Gouvernance locale, le développement du climat des affaires et du commerce, le renforcement du rôle des médias et de la Société civile.

- **Au niveau économique :**
  - Soutenir le secteur financier (appui budgétaire et garantie des prêts, etc.) ;
  - Promouvoir l'intégration régionale et l'accès aux marchés mondiaux ;
  - Encourager les entreprises américaines à commercer avec l'Afrique du nord et à investir dans cette région;
  - Soutenir le financement des infrastructures, de facilitation du commerce et des énergies renouvelables ;
  - Appuyer l'économie numérique.

- **Au niveau de l'éducation :**
  - Encourager la coopération bi- et multilatérale, entre les académies et réseaux d'académies nord-africaines et celles des Etats Unis ;
  - Aider à la création de centres régionaux d'excellence pour la formation et la recherche en Afrique du Nord ;
  - Aider à la mise en place de plateformes technologiques de pointe afin d'encourager les liens entre la recherche et l'innovation;
  - Promouvoir la coopération scientifique et technologique dans des secteurs stratégiques, comme les biotechnologies appliquées, les énergies renouvelables et les nanotechnologies;

- Apporter l'appui nécessaire pour la mise en place de systèmes de production régionaux (clusters, pôles de compétitivité, technopoles) comme moteur de développement industriel et technologique;
- Aider à la mobilisation des financements auprès des donateurs et autres bailleurs de fonds américains et auprès de la diaspora nord-africaine au profit de l'éducation en Afrique du Nord.

I. Introduction

Les évènements qui ont secoué ces dernières années l'Afrique du Nord et qui se caractérisent, dans plusieurs pays de la région, par des soulèvements populaires inégalés par leur ampleur et leur intensité, tout au moins durant l'histoire récente de ces pays, ont révélé au monde entier, l'état de déliquescence du modèle de gouvernance suivi dans cette région.

En effet, les régimes en place mettaient en œuvre des politiques structurellement inadaptées, basées sur un secteur public démesuré, à la fois en termes de coût et d'emplois, sur une économie de rente et sur une clientélisation de la société, tout cela dans le cadre d'un monolithisme politique rigide étouffant les initiatives et les libertés les plus élémentaires.

La crise économique internationale de 2008 est venue aggraver une situation qui était déjà à la limite du supportable, dans une région confrontée au taux de chômage le plus élevé des jeunes et au plus faible taux d'emploi des femmes au monde[1].

Tels sont les éléments d'un syndrome « obstructif » qui a eu raison de quelques régimes dans les pays de la région et qui a sonné comme un avertissement sérieux pour les autres.

Pour autant, si le changement s'amorce, de grandes incertitudes planent encore sur l'avenir de cette région. Les systèmes politiques ont du mal à trouver leur voie, les économies se cherchent, la violence s'amplifie du fait d'appareils sécuritaires qui s'essoufflent, mais surtout à cause de la montée du *djihadisme* qui trouve dans la déconfiture de l'Etat libyen un terrain fertile à son expansion, constituant désormais une vraie menace non seulement pour la stabilité de la région, mais pour celle de tout le continent et même pour la stabilité mondiale.

Ces évolutions interpellent, bien entendu, certains partenaires comme l'Europe, compte tenu de sa proximité géographique et comme les Etats-Unis en tant qu'acteur majeur de la scène mondiale ayant des intérêts géostratégiques dans la région.

Dans la perspective du sommet Afrique- Etats-Unis, se pose, alors la question de savoir: quelles peuvent être les opportunités de coopération entre cette région en plein devenir et les Etats- Unis dont le regain d'intérêt pour l'Afrique ira crescendo au cours des prochaines années?

C'est pour tenter de répondre à cette question que le présent document conceptuel commandité par l'ACBF entend aborder cette problématique. Après cette introduction générale (I), il s'articulera autour des questions de la sécurité (II), de la démocratie et de leadership (III), de l'économie (IV) et des aspects sociaux, à travers l'éducation (V) en essayant, chaque fois, d'apporter des éléments de diagnostic et de faire ressortir les pistes qui pourraient orienter la coopération entre les Etats- Unis et cette région d'Afrique.

II. Paix et Sécurité

Si les conflits armés interétatiques classiques ont tendance à diminuer, le terrorisme et ses liens avec la criminalité internationale ont pris une ampleur sans précédent, ces dernières années, faisant planer une menace croissante sur la stabilité des Etats et, en raison du caractère transnational de ces phénomènes, sur celles de régions entières de la planète.

Plusieurs facteurs donnent à ce constat une acuité singulière dans la région Nord-africaine :

- L'influence grandissante d'Al-Qaida qui, tout en se métastasant à travers le monde, implante ses filiales prioritairement dans la zone arabo-islamique dont l'Afrique du Nord fait partie;

[1] *Lida Bteddini et Guenter Heidenhof in : http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/gouvernance-emploi-secteur-public-mena*

- Le fait que cette région comporte d'immenses espaces désertiques, peu contrôlés par les Etats et souvent très peu peuplées (Egypte, Libye, Algérie, Mauritanie), avec des frontières souvent longues et poreuses, laissant libre cours aux trafics criminels de toute sorte ;
- L'instabilité postrévolutionnaire dans les pays du « Printemps arabe » (Libye, Tunisie et Egypte), qui a mis à rude épreuve les forces de défense et de sécurité de ces Etats et particulièrement de la Libye dont l'armement s'est massivement volatilisé, suite à l'effondrement du régime de Kadhafi pour passer aux mains des terroristes ;
- L' « *échec de la plupart des processus de démocratisation …à représenter des changements fondamentaux dans l'accès aux ressources politiques ou économiques… », d'où « l'attrait de possibilités et de choix extra-systémiques [auxquels appartient le terrorisme] …* » (Claire Spencer, novembre 2008)[2] ;
- Le désespoir des jeunes et la précarité, dus à la mauvaise gouvernance qui gangrène ces pays depuis des décennies[3].

Ces éléments combinés ont favorisé la montée en puissance du terrorisme et des mouvements connexes dans la région nord-africaine et au sahel. Par conséquent, la sécurité devient une préoccupation majeure dans toute la zone sahélo-saharienne et un élément structurant des politiques de défense et de sécurité tant à l'intérieur des Etats concernés qu'au niveau de leurs rapports de coopération avec les puissances extérieures, comme les Etats-Unis.

Dans cette partie, nous passerons en revue, succinctement, quelques aspects des menaces et enjeux sécuritaires qui pèsent sur la région (1), les partenariats conclus pour y faire face (2), avant de formuler les principes de bases et les axes qui doivent guider la coopération sécuritaire entre cette région et les Etats-Unis (3).

1. Menaces et enjeux sécuritaires en Afrique du Nord

Depuis les attentats spectaculaires du 11 septembre 2001 qui ont secoué les Etats-Unis, l'onde de choc du terrorisme *salafiste*, n'a cessé de se propager et de se développer dans toute la région Nord-Africaine, alors que, jusqu'ici, seules l'Egypte et surtout l'Algérie en étaient véritablement affectés.

L'évolution du phénomène a pris une ampleur particulière, au Maghreb, lorsque le Groupe salafiste algérien pour la prédication et le combat (le GSPC) qui opérait exclusivement dans son pays natal, s'est transformé entre 2006 et 2007 en « Al-Qaïda au Maghreb islamique » (AQMI), afin d'étendre son action dans toute la zone Sahélo-saharienne. Un tel changement de stratégie s'explique sans doute par la pression militaire exercée par l'armée algérienne sur le GSPC, mais aussi par des facteurs géopolitiques tenant notamment : à l'étendue géographique de la nouvelle zone d'opération (8 000 000 km2 du Sahara, auxquels il convient d'ajouter les 3 000 000 km2 du Sahel[4]), ce qui offre une plus grande marge de mobilité à ces réseaux, à l'absence de services publics dans ces contrées lointaines et, enfin, aux complicités éventuelles de populations locales repliées sur elles-mêmes et nourrissant, bien souvent, un sentiment de frustration à l'égard du pouvoir central; autant d'éléments qui « *ont fait le jeu de groupes ou associations prosélytes…, qui se sont engouffrées dans le vide laissé par les États et ont pu apparaitre comme des facteurs d'ordre ou de développement* »[5].

Par cette métamorphose, les groupes terroristes retrouvent de la vigueur et essaiment toute la zone, n'épargnant pratiquement aucun pays de la région. Les réseaux d'organisations locales se sont alors constitués en organisations de plus en plus régionalisées, mettant des réseaux mondiaux d'approvisionnement, de recrutement et de financement au service de revendications concentrées,

---

[2] Claire Spencer, « North Africa: New Challenges, Old Regimes, and Regional Security », *Africa Program Working Paper Series*, novembre 2008, p. 15, http://www.ipinst.org/media/pdf/publications/napub.pdf.
[3] Voir volet « gouvernance», infra.
[4] Patrice Gourdin, Al Qaida au Sahara et au Sahel, Contribution à la compréhension d'une menace complexe, Revue Géopolitique Online mars 2012 : http://www.diploweb.com/Al-Qaida-au-Sahara-et-au-Sahel.html
[5] RAPPORT D´INFORMATION sur le Sahel présenté au Sénat français, pour une approche globale, session extraordinaire du Sénat français, juillet 2013, n°720 publié sur le site de l'institut mauritanien des Etudes Stratégiques: www.imes.mr

désormais, sur le renversement de régimes locaux et sur l'application d'une vision extrémiste de la charia islamique.

Profitant des brèches des systèmes sécuritaires souvent peu préparés à ce genre de situations, ces organisations ont commis un certain nombre d'attentats-suicides meurtriers en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie. Ils ont également organisé des embuscades contre les forces armées ou les forces de sécurité, assassiné des ressortissants étrangers et procédé à des enlèvements, comme en Tunisie (touristes autrichiens), en Mauritanie (humanitaires espagnols et couple d'Italiens[6]).

De plus, de très nombreux combattants libyens, auteurs d'attentats-suicides en Irak, ont été découverts. L'Egypte a procédé à l'arrestation de sept personnes soupçonnées d'appartenir à un groupe palestinien lié à Al-Qaïda et accusé d'avoir perpétré un attentat à la bombe dans un bazar du Caire[7], bref un climat d'insécurité quasi-généralisé plane sur toute la région du fait de l'extrémisme intégriste et des réseaux mafieux qui se développent sous sa bannière, l'ensemble trouvant dans la poudrière libyenne un terreau favorable (voir encadré, ci-dessous). La Libye partage, en effet, 4 500 km de frontières, avec six pays (Algérie, Niger, Soudan, Égypte, Tchad et Tunisie) et devient, à cause de la crise qui la déchire, suite à la révolution, le lieu d'un inquiétant « couplage » entre Sahel, Maghreb et Mashrek, articulant, du coup, crises malienne et syrienne[8]. Du fait de sa déliquescence, le pays abriterait jusqu'à 300 milices et brigades révolutionnaires (« Thowars »)[9].

La Libye : Talon d'Achille de la sécurité en Afrique du Nord (extrait)

La Libye, avec un Etat déliquescent et des institutions quasi-inexistantes, est devenue depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011, et surtout après la débâcle des groupes djihadistes au Nord-Mali suite à l'opération Serval de l'armée française, l'épicentre de la menace terroriste internationale et «un incubateur pour les extrémistes», selon le directeur du renseignement américain (DNI), James Clapper.

Le sud libyen, livré à l'anarchie et à la loi des milices armées, échappe au contrôle du pouvoir central. Ainsi, la ville de Derna, au nord, est devenue «la capitale du terrorisme international», de l'avis de l'historien et journaliste américain Webster Griffin Tarpley.

Il semble donc que la Libye s'est clairement installée dans le chaos et que la transition démocratique est de plus en plus incertaine, comme en témoignent les attaques et les assassinats quasi-quotidiens ayant pour cibles responsables politiques, forces de l'ordre, expatriés…

Source : http://www.leaders.com.tn/article/terrorisme-a-menace-transnationale-traitement-international?id=13531

Ces groupes terroristes qui sont, désormais, implantés un peu partout dans la région, ont également investi le marché noir et noué des relations étroites avec les contrebandiers de tout acabit : narcotrafiquants, migrants clandestins, vendeurs d'armes, blanchisseurs d'argent, racketteurs,[10]etc. Ceux-ci deviennent, de fait, les intermédiaires obligés de tous les réseaux désireux de transiter par cet espace saharien, jugé le plus sûr et le moins couteux[11]. Ainsi en va-t-il, notamment, pour les narcotrafiquants de Colombie et du Mexique, du Moyen-Orient (Afghanistan) et du Maghreb (cannabis du Maroc). Nous sommes donc, en présence

[6] La Mauritanie, face au défi terroriste : De la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, avril 2012

[7] Ces éléments sont tirées, essentiellement, du rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, James Cockayne, Jason Ipe et Alistair Millar, Center on Global Counterterrorism Cooperation : www.globalct.org.

[8] RAPPORT D´INFORMATION sur le Sahel présenté au Sénat français, pour une approche globale, op.cit.

[9] Ibid.

[9] La mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

[11] Patrice Gourdin, Al Qaida au Sahara et au Sahel, Contribution à la compréhension d'une menace complexe, op.cit.

« *d'une criminalisation économique évoluant (ou susceptible d'évoluer) en criminalité politico-religieuse…* »,[12] où AQMI trouve pleinement son compte.

Grâce à ce juteux commerce illicite et aux prises d'otages qui se soldent, souvent, par le versement de rançons, ces organisations arrivent à s'équiper en armes légères, en véhicules tous terrains, en systèmes de communications et de guidage performants et à fonctionner. Les sommes collectées permettent également à ces groupes terroristes de s'acheter les complicités des populations locales[13].

Elles peuvent, par conséquent, comme elles l'ont fait au Mali avant l'opération française SERVAL, constituer des sanctuaires solides à partir desquels elles seraient capables de former des hommes recrutés localement ou, même à partir de réseaux internationaux et renforcer, ainsi, leur emprise territoriale au détriment des pouvoirs centraux des Etats.

En même temps, ces organisations assurent une présence sur le Web susceptible d'élargir le recrutement et de diffuser l'inspiration d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) bien au-delà des pistes de recrutement traditionnelles à l'échelle nationale ou même internationale (branche médias Al Andalus)[14].

Toutefois, si AQMI a étendu ses tentacules aux confins sud de l'Afrique du Nord et même au sud du Sahara comme au Mali, au Niger et au Nigeria, elle n'a pas encore réussi à s'imposer comme entité fédératrice au niveau du Maghreb islamique tout entier, à fortiori en Afrique du Nord. Comme le note Jean-Pierre Filiu[15]: « *AQMI… a échoué dans ses tentatives de devenir une organisation à l'échelle de toute l'Afrique du Nord. Le Groupe islamique combattant libyen a fusionné directement avec Al-Qaïda central plutôt qu'avec AQMI tandis que les réseaux marocain et tunisien ont continué d'opérer de façon indépendante*».[16]

D'autres segments terroristes plus ou moins autonomes opèrent en Egypte comme les slavistes d'Ansar Beit al-Maqdis et Ahl al-Sunna wal Jama et sévissent notamment au Sinaï qui leur sert de base arrière[17].

Ainsi, malgré la montée en puissance d'AQMI, la région demeure confrontée à une mosaïque d'organisations terroristes, rendant difficile une action unifiée des Etats. Du reste, celle-ci achoppe, en particulier, sur le différend Maroco-algérien lié au conflit du Sahara Occidental, deux pays pourtant essentiels dans l'équilibre sécuritaire régional.

Face à la menace persistante des mouvements terroristes encouragée par la dissémination de l'armement de l'ex-Jamahiriya libyenne dans toute la zone mais aussi au développement parallèle de réseaux de banditismes et de crimes organisés, les Etats de la région éprouvent une inquiétude légitime. Les enjeux sont énormes, car non seulement il y va de la stabilité, de ces Etats, mais de leur propre existence. Ces mouvements ambitionnent, en effet, de s'emparer littéralement du pouvoir et d'appliquer leur vision intégriste et passéiste de l'Islam. L'exemple malien en est une illustration éloquente. Il montre avec violence l'extrême précarité de la paix et de la stabilité dans la région. Il est « *emblématique du caractère hybride et transnationale des menaces Sécuritaires* » qui touchent l'ensemble de la région[18] et qui, par leur ampleur, requièrent une réponse collective.

2. Les partenariats conclus face au péril terroriste

[12] Ibidem.
[13] Ainsi, entre 2003 et 2010, les rapts auraient permis au groupe terroriste d'AQMI d'accumuler 70 millions d'euros, ibid.
[14] La mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.
[15] Expert français spécialiste des réseaux d'Al d'Al-Qaïda, ibid.
[16] Voir Andrew Hansen « Al-Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM) or L'Organisation Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Formerly Salafist Group for Preaching and Combat or Groupe Slaviste pour la Prédication et le Combat) »,*Council on Foreign Relations Backgrounder*, 21 juillet 2009, in rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, Ibid.
[17] Voir notamment, le Sinaï, base arrière des slavistes : http://geopolis.francetvinfo.fr/egypte-nouvel-attentat-meurtrier-dans-le-sinai-26007
[18] Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest, Gorée Institute, 2012, Dakar, Sénégal.

Devant la menace, les Etats se mobilisent et essaient, tant bien que mal, de coordonner leurs efforts et de chercher des appuis auprès de leurs partenaires et notamment auprès des Etats-Unis.

2.1. Les efforts de coordination entre les Etats de la région

Devant la menace, les pays concernés ont amélioré, comme ils le peuvent, leurs dispositifs internes de sécurité et de défense et ont élaboré des plans internes même si les moyens sont bien en-deçà des défis.

Au niveau régional, des efforts sont menées ces dernières années en vue d'adopter une stratégie commune et de coordonner les actions pour endiguer le phénomène terroriste qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Ainsi, s'est tenue à Alger une conférence entre sept États d'Afrique sahélo-saharienne, organisée en mars 2010 à Alger[19] dans le but spécifique de discuter d'une intervention coordonnée envers AQMI. Elle a permis de jeter les bases d'une coopération frontalière entre les Etats, mais sans le Maroc qui était absent de la rencontre. Peu après, en avril 2010, l'Algérie, la Mauritanie, le Niger et le Mali ont procédé, à l'installation d'un commandement militaire unifié à Tamanrasset[20] pour mener des opérations militaires communes dans les zones frontières. Les pays signataires se sont engagés à augmenter leurs effectifs militaires[21]. Dans le cadre de cet accord, l'Algérie « *est censée fournir une aide technique à ses voisins du Sud* »[22]. Mais ni l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) qui se trouve à Alger, ni le Comité d'État-major Opérationnel Conjoint (CEMOC) de Tamanrasset ne se sont traduits par la mise en place d'unités combattantes communes[23].

On note également que l'Algérie et la Tunisie ont instauré un partenariat institutionnalisé contre le terrorisme, comprenant des dispositions de surveillance commune des frontières[24].

A l'échelle du Maghreb arabe et, malgré les divergences entre certains pays de l'UMA, les ministres maghrébins ont recommandé la mise en place d'une plateforme de coopération entre les structures nationales chargées de la sécurité, y compris dans le domaine du renseignement.

De par sa situation géographique médiane au Maghreb et sa longue histoire de lutte contre le terrorisme sur son territoire, l'Algérie s'érige, de fait, en leader pour les pays sahélo-saharien dans la lutte contre AQMI et se positionne comme un interlocuteur privilégié des partenaires extérieurs comme les Etats-Unis qui le considèrent comme « *un partenaire de sécurité crucial* »[25], dans la région aussi bien par l'activisme de sa puissante armée que par son savoir-faire dans la lutte contre le terrorisme.

C'est ainsi qu'elle assure un rôle de coordination important de lutte contre le terrorisme notamment à travers le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) qu'elle abrite. Crée par l'Union Africaine en 2004, le CAERT est chargé d'évaluer la menace terroriste en Afrique et de promouvoir la coopération antiterroriste interafricaine. Il s'occupe plus particulièrement de conduire des actions de formation, de mener des études, de constituer des bases de données pour la collecte, l'échange et l'analyse d'informations ainsi que d'exercer une fonction de veille et d'alerte en matière de terrorisme[26]. Le CAERT dispose déjà de points focaux dans la plupart des pays membres de l'UA.

Avec le soutien financier des États-Unis, de gouvernements européens et de l'Algérie elle même, le CAERT a également organisé pour des représentants africains un certain nombre d'activités de renforcement des

---

[19] http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2567p040-044.xml0/diplomatie-cooperation-terrorisme-ambassadeurunion-sacree-contre-al-qaida.html; voir aussi: « North African States Meet on Qaeda Terror Threat », AFP, 17 mars 2010. Ont pris part à cette rencontre l'Algérie, le Burkina, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger et Tchad.

[20] http://www.djazairess.com/fr/letemps/36325

[21] Alain Antil, Chronique de l'année de braise : les multiples dimensions de la « guerre » au terrorisme, 2011.

[22] Ibidem.

[23] RAPPORT D´INFORMATION sur le Sahel présenté au Sénat français, pour une approche globale, op.cit.

[24] Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

[25] Mme Amanda Dory, la secrétaire-adjointe chargée des Affaires africaines auprès du département américain de la Défense, intervenant devant la sous-commission des affaires de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient relevant de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, 22 novembre 2013 : http://www.horizons-dz.com/?Pentagone-L-Algerie-pilier-de-la

[26] http://europa.eu/legislation_summaries/development/african_caribbean_pacific_states/l33284_fr.htm et rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

capacités et de la coopération sur différents thèmes (par exemple, la capacité du système judiciaire, la protection des infrastructures critiques, la défense, la lutte contre le financement du terrorisme et l'utilisation terroriste d'Internet). Certains de ces ateliers portaient spécifiquement sur l'Afrique du Nord ou sur l'Afrique du Nord et de l'Ouest[27]. Dans ce cadre, s'est tenu à Oran, en juin 2013, une réunion du groupe de travail sur le Sahel dans le cadre du Forum Global de Lutte Contre le Terrorisme ((FGCT), à laquelle ont pris part des pays maghrébins et Sahéliens (Burkina Faso, Tchad, Guinée-Conakry, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tunisie, en plus de l'Algérie), dans l'objectif « *d'œuvrer au renforcement des capacités civiles de lutte antiterroriste des pays sahéliens* » ; *les* travaux *de cette réunion « sont axées, notamment, autour de l'analyse des vulnérabilités et de l'identification des besoins* »[28].

Auparavant (en avril 2013), le Maroc et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ont organisé à Casablanca une conférence sur la coopération régionale concernant les crimes graves liés au terrorisme dans les pays du Maghreb et du Sahel[29.]

A noter également que, dans le cadre du suivi de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 25 janvier 2013, une réunion sur la coopération sécuritaire et «l'*opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité* » dans la région sahélo-saharienne s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, en mars 2013. Les Conclusions de cette réunion comportent « *un diagnostic partagé et posent des jalons pour une meilleure coopération, en termes de renforcement de la sécurité aux frontières, de renforcement de l'échange de renseignements, ou encore de lancement de missions d'évaluation dans les pays de l'espace sahélo-saharien pour évaluer leurs capacités de lutte contre le terrorisme* »[30].

Mais si la coordination entre les pays concernés a pu progresser, elle butte sur le manque d'harmonisation des politiques des Etats vis-à-vis du terrorisme et vis-à-vis de la coopération avec les puissances extérieures et notamment avec la France. Ainsi, des tensions diplomatiques sont-elles survenues entre Etats à cause, par exemple, du paiement des rançons aux preneurs d'otages ou de libérations de terroristes, procédés auxquels s'opposent vivement l'Algérie et la Mauritanie[31]. D'où le besoin d'intervenants extérieurs pour aider à harmoniser les positions particulièrement au sujet du paiement des rançons.

2.2. Coopération avec les Etats-Unis

Compte tenu de sa position géostratégique, entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord a toujours suscité l'intérêt des pays Européens et particulièrement la France dont elle est considérée, traditionnellement- tout au moins le Maghreb- comme une zone d'influence[32].

Les Etats-Unis ont, par contre, été assez sélectifs dans leurs relations avec les pays de la région. Tout au long de la guerre froide, en effet, ils ont entretenu une coopération bilatérale privilégiée avec le Maroc et la Tunisie d'une part, considérés comme ouvertement pro-occidentaux, et avec l'Egypte comme pilier de la paix au Moyen-Orient, d'autre part, depuis la signature des Accords de paix de Camp David entre ce pays et Israël en 1979.

Mais la montée du terrorisme transnational et la fin de la guerre froide ont amené les Etats-Unis à changer leur stratégie de coopération avec les pays de la région; l'objectif principal étant désormais de développer en plus des relations économiques bilatérales, une coopération sécuritaire dans le cadre d'une approche régionale globale[33]. Ainsi, en sus de leur coopération stratégique avec l'Egypte[34], les Etats-Unis ont affermi

---

[27] « The African Centre for the Study and Research on Terrorism (ACSRT) Activities—January–December 2008 », mars 2009, cité par le rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

[28] Résumé des travaux : *www.thegctf.org/documents/.../Final+FR+SWG+Oran+June+2013.PDF*

[29] Ibid.

[30] RAPPORT D´INFORMATION sur le Sahel présenté au Sénat français, pour une approche globale, op.cit.

[31] À titre de riposte, l'Algérie et la Mauritanie ont temporairement rappelé leurs ambassadeurs, en 2010, de Bamako, suite à la libération de prisonniers présumés terroristes, sur pression de Paris, Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

[32] Cécile Jolly, « Ambitions américaines en Méditerranée », *Arabies*, septembre 1999.

[33] Voir notamment Yahia H. Zoubir et Stephen Zunes, « United States Policy in the Maghreb », *in* Zoubir, Les origines d'une politique maghrébine des États-Unis : http://anneemaghreb.revues.org/169?lang=en

et développé leurs relations sécuritaires bilatérales avec les pays du Maghreb, favorisant du même coup l'entraide entre ces pays face au danger terroriste.

Il en était ainsi pour l'Algérie (surtout depuis 2001), de la Mauritanie (depuis 2002 et suite à l'attaque terroriste de Lemgheity en 2005), du Maroc (depuis mai 2003, suite aux attentats de Casablanca), et de la Libye (à partir de décembre 2003 et après la révolution)[35].

Dans ce cadre, *l'US Command Europe a organisé* à Stuttgart, en mars 2004 une réunion regroupant les chefs des forces armées maghrébines (Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et celles des pays du Sahel (Tchad, Mali, Niger et Sénégal) afin de coordonner la lutte contre le terrorisme[36]. Cette rencontre témoigne de la détermination des Etats-Unis à œuvrer pour une plus grande coordination entre ces pays puisqu'ils ont réussi « *à regrouper autour d'une même table des pays dont les intérêts stratégiques et de défense sont diamétralement opposés et à les convaincre de coordonner leurs opérations antiterroristes* »[37].

En 2005, les Etats-Unis mirent en place la *Trans-Saharan Counterterrorism Initiative* avec l'Algérie, le Burkina-Faso, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Tchad, le Mali, le Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal. Parallèlement, ils lancèrent l'exercice annuel *Flintlock*. En 2007, ils créèrent au sein de leurs forces armées un commandement militaire régional spécial, l'AFRICOM[38].

Lors de la conférence sur le terrorisme tenue à Alger en février 2006, coparrainée par les États-Unis, l'Union africaine et le Centre africain pour les études stratégiques, l'Ambassadeur américain pour le contre-terrorisme, Henry Crumpton, a confirmé cette option en déclarant : « *Nous envisageons une stratégie à multiples facettes, étalée sur plusieurs années, dont l'objectif est de vaincre les organisations terroristes en renforçant les capacités contre-terroristes régionales. Ceci se fera grâce au raffermissement et l'institutionnalisation de la coopération entre vos forces de sécurité et les nôtres et, plus important, à travers la promotion du développement économique, la bonne gouvernance, l'éducation, des institutions libérales, et la démocratie*»[39].

La coopération américaine avec les pays de la région s'appuie, en particulier, sur un échange de renseignements et d'expertise[40], la formation et l'entrainement des troupes des pays de la région, l'autorisation d'intervention de troupes américaines, dans certaines conditions, sur les territoires de ces pays et l'appui technique, logistique et financier pour améliorer les capacités opérationnelles des forces de défenses et de sécurité des pays en question[41].

Au cours des dernières années, les États-Unis et d'autres pays encouragent également une plus grande coopération antiterroriste entre les pays de la région « *par le biais, d'activités conjointes de formation et d'opération, même si les tensions persistantes entre l'Algérie et le Maroc ont gêné ces efforts* »[42].

Par cet engagement, les Etats-Unis confirment leur statut de grande puissance ayant une responsabilité morale à œuvrer pour l'instauration de la paix dans le monde, surtout qu'eux-mêmes sont une cible de choix pour la déferlante terroriste.

---

[34] Cette coopération se traduit notamment par une aide annuelle de 1,3 milliards de dollars US à l'armée Egyptienne : ALLain Julles, http://allainjules.com/2013/10/10/confirmation-egypte-les-etats-unis-suspendent-une-partie-de-leur-aide-militaire-a-legypte/

[35] Voir notamment Yahia H. Zoubir et Stephen Zunes, « United States Policy in the Maghreb », *in* Yahia H. Zoubir (dir (...), Les origines d'une politique maghrébine des États-Unis, op.cit.

[36] Zine Cherfaoui, les Etats-Unis et la sécurité Maghrb/Sahel, http://anneemaghreb.revues.org/169?lang

[37] Ibidem.

[38] Patrice GOURDIN, Al Qaida au Sahara et au Sahel, Contribution à la compréhension d'une menace complexe, op.cit.

[39] Official Praises African Union's Counterterrorism Efforts, http://usinfo.state.gov/af/Archive, repris par le site : http://anneemaghreb.revues.org/169?lang

[40] Dans cadre, les Etats-Unis entendent notamment profiter du savoir-faire-faire Algérien et Egyptien en matière de lutte anti-terroriste.

[41] Informations concoctées à partir de: Yahia H. Zoubir et Stephen Zunes, op.cit. et rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord, op.cit.

[42] Voir par exemple North Africa Policy Paper Project, « Why the Maghreb Matters », p. 7, référence citée dans le rapport sur la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord,op.cit.

L'Afrique du Nord et les Etats-Unis ont donc tout intérêt à instaurer un partenariat « gagnant-gagnant» pour éradiquer le terrorisme et créer les conditions propices d'un développement durable de cette zone.

3. Axes d'une coopération sécuritaire entre l'Afrique du Nord et USA

Puisqu'il s'agit d'un danger planétaire, le terrorisme appelle également une collaboration à l'échelle planétaire entre toutes les nations éprises de paix, de démocratie et de progrès. Rarement l'interdépendance entre nations en matière de sécurité n'a été aussi évidente qu'elle ne l'est aujourd'hui du fait de l'internationalisation du phénomène terroriste. L'enjeu sécuritaire devient donc un enjeu majeur dans les relations internationales et les Etats-Unis, compte tenu de leur poids dans le monde, ont un rôle capital à jouer à ce niveau.

Ils doivent inscrire leur approche de coopération avec l'Afrique du Nord dans le cadre d'une stratégie globale en raison de la nature multidimensionnelle de la menace terroriste. Il s'agira de renforcer la résilience face aux actes terroristes et d'aider à bâtir une vision qui repose sur cinq principes complémentaires:

- Promouvoir une perception partagée des enjeux du terrorisme
- Prévenir les activités terroristes;
- Réagir rapidement et efficacement à toute opération terroriste,
- Assécher les sources de financement des terroristes,
- Combattre les causes potentielles du terrorisme.

Partant de ces principes, la coopération sécuritaire entre les Etats-Unis et l'Afrique du Nord pourrait s'articuler autour des axes suivants :

Axe1 : *Encourager l'harmonisation des politiques et les synergies entre Etats*
Axe 2 : *Renforcer les moyens de prévention et d'action contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;*
Axe 3 : *Renforcer l'Etat de Droit et la Gouvernance;*
Axe 4 : *Promouvoir le développement économique et sociale des catégories et zones vulnérables ;*
Axe 5 : *Mettre en œuvre une politique d'information, Education, Communication (IEC) pour combattre l'extrémisme.*

Ces axes constituent autant de pistes de coopération à explorer qui peuvent être détaillées comme suit:

AXES DE COOPERATION	ACTIVITES
Axe 1 : Encourager l'harmonisation des politiques et la synergie entre Etats	• Organisation d'une conférence entre les parties prenantes de la région : organisations multilatérales, Etats concernés et partenaires extérieurs pour la coordination des efforts; • Mise en place de mécanismes institutionnalisés de coordination en matière de sécurité et de maintien de l'ordre ; • Introduction dans le discours international d'un lexique qui différencie nettement entre l'islam et les visions extrémistes; • Appui à l'adoption d'une position commune sur le paiement des rançons aux preneurs d'otages; • Adaptation et harmonisation des législations nationales aux exigences de la lutte contre le terrorisme; • Elaboration d'un plan d'action régional intégré de lutte contre le terrorisme et les activités connexes, décliné en plans d'actions nationaux ; • Appui à la coopération judiciaire entre Etats ;

AXES DE COOPERATION	ACTIVITES
	• Appui à la résolution des conflits régionaux ou locaux (Sahara Occidental, question Touarègue…) ; • Mise en place d'une force de réaction rapide dans la région du Sahel pour intervenir en cas d'urgence.
Axe 2 : Renforcer les moyens de prévention et d'action contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière	• Prévention des conflits à travers la mise en place de mécanismes d'alerte précoce; • Modernisation et équipement des forces armées : ➢ Adaptation des missions à la nouvelle donne de guerres asymétriques; ➢ Renforcement de capacités de réaction, d'intervention et de mobilité; ➢ Appui aérien et renforcement des moyens de reconnaissance; ➢ Equipements en moyens techniques et en logistique, • Modernisation des forces de maintien d'ordre et de sécurité (gendarmerie, police, garde nationale, etc.) : ➢ Equipements techniques et scientifiques adéquats; ➢ Renforcement des moyens de lutte contre les crimes organisés, le trafic des stupéfiants, etc. ➢ Echanges d'informations sécurisées sur les réseaux terroristes et tous les réseaux criminels: ➢ Renforcement des moyens du CAERT ; ➢ Echanges d'expertises dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et les réseaux criminels; ➢ Développement de la police communautaire et police de proximité en collaboration avec les communautés locales pour: régler et prévenir litiges, rixes et autres formes d'infractions ou de crimes; ➢ Renforcement des dispositifs de contrôle des frontières : patrouilles conjointes et postes de contrôle incluant les points d'entrée (aériens, terrestres et maritimes); ➢ Désarmement des groupuscules illicites et contrôle de la circulation des armes ; ➢ Développement de systèmes de renseignement efficaces et modernes (technologies pointues et sélection de ressources humaines compétentes) ; ➢ Formation dans le domaine de la médecine légale ainsi que dans la collecte et le traitement de preuves ; • Appui pour l'assèchement des sources de financements du terrorisme : (renforcement des capacités opérationnelles des services du renseignement financier, collaboration avec le secteur bancaire pour mettre au point des mécanismes de détection de financements suspects…).
Axe 3 : Renforcer l'Etat de Droit et la Gouvernance	• Consolidation de l'Etat de droit dans tous ses aspects : démocratie, droits de l'homme… (voir volet gouvernance, infra) ; • Réforme des modalités d'incarcération, de détention et d'interrogatoire pour une meilleure conformité avec les droits de l'homme ; • Assistance à la justice et formation des magistrats ; • Instauration des règles d'équité et de justice entre citoyens et entre communautés; • Décentralisation des pouvoirs à tous les niveaux de la gouvernance territoriale, • Etablissement d'une présence gouvernementale et des

AXES DE COOPERATION	ACTIVITES
	services publics dans les zones éloignées pouvant servir d'espace de transit aux contrebandiers ; • Promotion d'une culture de dialogue et d'inclusion.
Axe 4 : Promouvoir le développement économique et social des catégories et zones vulnérables	• Mise en place de Filets de sécurité dans les zones à risque ; • Mise en œuvre de plan de développement des zones vulnérables ; • Promotion de l'emploi des jeunes ; • Amélioration de la qualité du système éducatif pour mieux répondre aux besoins du marché de travail et prévenir le chômage; • Mise en place de programmes de réinsertion des « repentis » du terrorisme.
Axe 5 : Mettre en œuvre une politique d'information, Education, Communication (IEC) pour combattre l'extrémisme	• Encouragement de l'émergence des visions alternatives de l'islam réfutant l'extrémisme et le radicalisme ; • Encouragement du dialogue inter et intra-confessionnel pour soutenir les valeurs de tolérance, de modération, de non-violence et toutes les valeurs universelles en matière de droits de l'homme ; • Introduction de la culture de paix et de tolérance dans les programmes éducatifs ; • Elaboration d'une stratégie commune de communication orientée vers le jeunes pour contrer les dérives, la violence, le fanatisme, la ségrégation raciale, etc. • Formation des autorités religieuses ; • Appui à la mise en place de supports communicationnels performants, comme antidotes à ceux utilisés par les extrémistes (site web, internet, blogs djihadistes, organe audiovisuel «Al Andalus ») ; • Implication de la société civile dans la communication et la sensibilisation contre l'extrémisme.

III. Démocratie et leadership

La mal gouvernance qui a caractérisé depuis des décennies la gestion des affaires publiques dans la région nord-africaine est sans nul doute à l'origine de la déchéance des systèmes politiques dans la plupart des Etats qui la composent[43]. Le modèle de gouvernance dominant, au sein de ces Etats, a toujours reposé, en effet, sur l'existence de systèmes rentiers dans lesquels il n'y avait jamais eu véritablement de mécanismes de régulation politique. Les gouvernants étaient, le plus souvent, libres d'organiser la vie publique comme ils l'entendaient, sans contrepoids politique ni même judicaire.

Face aux énormes convulsions sociopolitiques que connait cette région du monde dans le contexte de ce qu'il est convenu d'appeler, désormais, « le *printemps arabe* », la question de la démocratie et du leadership que l'on aborde, ici, sous le vocable générique de « gouvernance , refait surface avec force comme un enjeu capital qui conditionne l'avenir de cette zone et que l'on ne saurait éluder aussi bien dans la conduite des

[43] Voir sur ces constats : RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT AU MOYEN-ORIENT EN AFRIQUE DU NORD. Vers une meilleure gouvernance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Améliorer l'inclusivité et la responsabilisation Washington, DC, 2003 ; voir aussi : La gouvernance dans le sud de la Méditerranée après le printemps arabe : l'élaboration d'un nouveau contrat social, Mohammad Pournik Responsable de Pauvreté, Centre régional du PNUD pour les États arabes, Le Caire, 2012, article s'inspirant très largement du travail effectué lors de la préparation du Rapport sur les défis du développement arabe de 2011 (Arab Development, Challenges Report 2011)

politiques publiques internes de ces pays que dans les stratégies de coopération qu'ils sont appelés à développer avec leurs partenaires extérieurs.

Le présent volet vise, à faire un état des lieux de la gouvernance en procédant à un diagnostic général de la situation dans la région, avec, à titre illustratif, une présentation sommaire de la situation par pays (1), et ce, afin de pouvoir identifier les pistes susceptibles de faire l'objet d'un appui extérieur en matière de gouvernance pour l'ensemble de la région, dans le cadre, notamment, d'un nouveau partenariat avec les Etats-Unis (2).

1. Etat des lieux de la gouvernance en Afrique du Nord

Comme annoncé, il sera question, ici, d'un état des lieux général assorti de diagnostics illustratifs par pays.

1.1. Etat des lieux général

La structure de pouvoir dans cette région du monde s'est souvent organisée autour d'une oligarchie fermée qui empêche la rotation du pouvoir et qui « *contraste nettement avec la pratique des régimes autoritaires bienveillants d'Asie orientale* »[44].

La plupart des régimes dans cette région se sont maintenus au pouvoir grâce à des rentes économiques ou politiques et à l'utilisation massive de l'appareil de l'Etat dont ils maitrisaient les rouages. Dans les pays exportateurs de pétrole, l'or noir a joué un rôle important dans cette équation. Mais même les économies diversifiées, n'ont pas été épargnées par ce modèle rentier. L'Etat a ainsi pu bénéficier de rentes grâce au contrôle qu'il exerçait sur les actifs publics et les opportunités économiques. Dans certains pays, cette situation a été renforcée par le contrôle et l'accès aux aides politiquement conditionnées, essentiellement dans les domaines militaire et sécuritaire[45].

La gestion patrimoniale de l'Etat a ainsi permis à ce dernier d'instaurer un clientélisme débridé à travers l'achat de l'allégeance des élites traditionnelles et modernes de la société en leur reversant une partie de la rente qu'il percevait[46]. Ainsi, dans la plupart des pays étudiés, le secteur public a servi non pas à remplir les missions fondamentales d'un Etat responsable soucieux avant tout d'assurer les fonctions de régulation et d'arbitrage et de fournir les services sociaux et productifs nécessaires pour soutenir le développement socioéconomique du pays, mais plutôt à soutenir certains groupes d'intérêt afin d'assurer leur loyauté au système en place[47].

Face à la faiblesse des circuits productifs en dehors de la sphère publique, l'Etat dévient donc presque l'unique distributeur des revenus occasionnant ainsi une attractivité incomparable des emplois publics pour nombre de citoyens.

Dans de nombreux pays de la région, en effet, le secteur public reste le premier employeur (14 à 40 % de l'ensemble de la population active[48]). De nombreuses institutions publiques sont en sureffectif et les fonctionnaires reçoivent souvent une rémunération plus élevée que les travailleurs du secteur privé[49]. Ces pays se situent à cheval entre le moyen orient et l'Afrique subsaharienne, soit deux régions où les salaires de la fonction publique représentent les pourcentages les plus élevés au monde par rapport au PIB (voir tableau, ci-dessous).

---

[44] Mohamed Pournik, La gouvernance dans le sud de la Méditerranée après le printemps arabe, ibid.
[45] Ibid.
[46] Ibid.
[47] Gouvernance, emploi et secteur public au Moyen-Orient et en Afrique du Nord: *blogs.worldbank.org/.../fr/gouvernance-emploi-secteur-public-mena, animé par : Lida Bteddini et Guenter Heidenhof*
[48] *Ibid.*
[49] Ibid.

Tableau 1 : Poids de la masse salariale de l'Etat central dans les régions du monde

	Salaires fonction publique % du PIB	Ratios d'emplois du secteur public par rapport au secteur privé
MENA	9,8	1,3
Afrique	6,7	1,0
Amérique latine	4,9	0,9
Asie	4,7	0,8
OCDE	4,5	0,9
Europe et Asie centrale	3,7	0,7

Source : *blogs.worldbank.org/.../fr/gouvernance-emploi-secteur-public-mena*

Devant cette hégémonie du secteur public et malgré un important effort de privatisation menée par ces pays au cours des deux dernières décennies, de nombreux secteurs économiques essentiels restent sous le contrôle direct de l'État ou, à défaut, de certains segments de l'oligarchie dominante. Le secteur privé demeure soumis à de nombreuses contraintes fiscales juridiques et administratives et à la concurrence, souvent déloyale, du secteur informel. On notera que la question du secteur informel est corrélative dans ces pays, à la liberté d'entreprise qui achoppe sur des difficultés administratives, mais aussi, à « *l'existence de milieux d'affaires proches des pouvoirs en place et peu désireux de voir une concurrence nouvelle émerger*»[50].

A cela s'ajoutent des inégalités territoriales aigues entrainant, sciemment ou non, l'abandon de territoires entiers à leur sort. Il en est ainsi de la zone de *Cyrénaïque* en Libye, du bassin minier de Gafsa en Tunisie, du Rif au Maroc, de la haute Egypte et du Sinaï en Egypte, des villes Sahariennes et des hauts-plateaux en Algérie[51].

Ce fonctionnement difforme de l'Etat a débouché sur « *deux processus qui se nourrissent l'un de l'autre : d'un côté, une absence de responsabilité publique de l'Etat, et, de l'autre, une concentration croissante du pouvoir politique et économique dans les mains d'une élite resserrée et unie par des intérêts politiques communs* »[52].

Au lieu de construire des institutions modernes, ces régimes, ont entretenu, au contraire, un système hybride où coexistent des élites d'apparence modernes et des structures traditionnelles conservatrices, ces deux composantes se partageant les prébendes, laissant à la marge des pans entiers de la société en proie au chômage et à la pauvreté et totalement exclus des circuits de production. Près de 70 % des chômeurs en Afrique du nord sont des jeunes[53].

En outre, la plupart des gouvernements de la région ont entretenu des relations de dépendance avec les puissances extérieures, ce qui leur a permis de justifier, au nom de la stabilité et parfois de la lutte contre les extrémismes islamiques, le torpillage des libertés fondamentales et les violations multiformes des droits de l'homme.

A quelques exceptions, la plupart des élections organisées ne l'étaient que de manière formelle. Elles n'étaient ni libres ni équitables au regard des normes internationales établies. Le taux de participation était généralement très bas ou biaisé et les parlementaires élus par de tels procédés étaient davantage soucieux de la sympathie du pouvoir qui les a investis que de représenter les intérêts de leurs circonscriptions[54].

---

[50] Hasni Abidi, où va le monde arabe ? Les enjeux de sa transition, Ed. ErickBONNIER, 2012.
[51] Ibid.
[52] Mohammad Pournik, op. cit
[53] En Algérie, par exemple, 90 % des chômeurs ont moins de 35 ans. En Egypte, ils sont 87 % à avoir entre 15 et 29 ans, source: « *Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord* », Projet de rapport présenté devant l'Union interparlementaire, 125e Assemblée, Berne, Suisse, 16-19 octobre, 2011.
[54] Mohammad Pournik, op. cit.

Les instruments de participation citoyenne, comme les partis politiques, les organisations de la société civile, les medias, les syndicats ou encore les associations professionnelles, étaient soit étroitement contrôlés, soit purement et simplement interdits d'activité[55].

En raison de la position géostratégique privilégiée de la région et ses immenses richesses naturelles, les grandes puissances se sont surtout préoccupées d'assurer leur accès aux ressources produites ou transitant dans la région. Dans ce contexte, l'existence d'institutions démocratiques ayant une légitimité populaire aurait été préjudiciable aux intérêts de ces puissances. Car, elle pourrait donner lieu à des débats sur les conditions d'exploitation de ces ressources et sur les rapports privilégiés avec certains partenaires extérieures. Du coup, « *les systèmes totalitaires arrangeaient les intérêts économiques des puissances extérieures* »[56].

Avec un secteur public hypertrophié et un monolithisme politique des plus aigus, les systèmes de gouvernance dans les pays de l'Afrique du nord, ont atteint leur limite, d'où les intenses soulèvements populaires qu'a connus la région, dans le sillage du « *printemps arabe* ». Ce dernier est en lui-même l'expression d'une demande de changement et une aspiration profonde à la justice. S'il n'a pas encore abouti aux résultats espérés, ses contrecoups ont ébranlé toute la région qui entre indéniablement dans un processus de reconstruction politique et de refondation des systèmes de gouvernance, sur des bases se voulant plus normatives et plus démocratiques.

1.2. Situation par pays

1.2.1. L'Algérie

En Algérie, l'ouverture amorcée entre 1989 et 1991 et imposée par les violentes manifestations sociales de 1988, a permis l'instauration du multipartisme et l'émergence d'une opposition dynamique et des dizaines de journaux privés et publics.

Cependant, le radicalisme islamiste et l'explosion de la violence terroriste ont fait reculer les avancées réalisées. Au nom des exigences sécuritaires, les activités concrètes des partis sont limitées et le débat politique se résume « *à une dichotomie réductrice de type dialoguiste contre éradicateur* »[57].

Trois acteurs principaux marquent la vie politique algérienne au cours des dernières décennies qui, pour les uns, tiennent à maintenir le statu quo et pour les autres, à changer radicalement les rapports du pouvoir y compris par la violence. Il s'agit, de la hiérarchie miliaire et du FLN, au pouvoir depuis l'indépendance, d'une part, et des islamistes radicaux, d'autre part. Enfermée dans cette confrontation, l'Algérie peine à opérer une véritable transition politique. La démocratisation se contente « *uniquement de réaménager le même régime en élargissant l'élite dirigeante et en la diversifiant sur le plan des sensibilités politiques* »[58]. Ainsi, le pays est tombé dans « *la trappe de la transition permanente* »[59].

Au-delà d'un système politique peu démocratisé, « *il existe incontestablement une crise morale, une corruption socialisée accentuée par la faiblesse de l'indépendance de la justice et des institutions bureaucratiques de contrôle souvent gelées qui se télescopent traduisant le statu quo du fait de la neutralisation des rapports de force* ».[60]

---

[55] Ibid.
[56] Ibid.
[57] Pouvoir et opposition en Algérie : vers une transition prolongée ? Louisa Dris-Aït Hamadouche et Yahia H. Zoubir, in http://anneemaghreb.revues.org/535
[58] L.Addi, L'Algérie et la démocratie : Pouvoir et crise du politique en Algérie contemporaine, Paris La découverte, cité par Hasni Abidi, où va le monde arabe, op. cit.
[59] Pouvoir et opposition en Algérie : vers une transition prolongée ?, op.cit.
[60] Abderrahmane Mebtoul, Professeur des Universités, expert international en management stratégique, 2013) : http://www.lematindz.net/news/11319

Les problèmes de la gouvernance en Algérie se traduisent donc globalement par la faible participation aux élections, la pérennisation du pouvoir par des modifications constitutionnelles, l'absence de vrais contrepouvoirs, la faiblesse de la décentralisation, la mauvaise allocation des ressources financières, aggravée par une corruption répandue et une bureaucratie qui empêche le développement rapide des affaires et la libéralisation de l'économie. Selon le classement de *Doing Business 2014*, le pays ne se positionne qu'au 164ème rang pour ce qui est de la facilité de faire des affaires (sur 189 pays)[61].

1.2.2. L'Egypte

L'éclatement subit de la révolution Egyptienne le 25 janvier 2011, qui a abouti à la chute du Président Moubarak, a mis à nu une gouvernance Egyptienne qui était au bout du souffle, caractérisée par[62] :

- Une forte limitation des libertés politiques due à l'Etat d'urgence instauré depuis 1981;
- Un verrouillage des institutions politiques qui ont été complètement laminées par les différentes modifications de la constitution, notamment les amendements de 2007[63], considérés par Amnesty International comme « *la plus grave tentative d'érosion des droits humains* »[64] depuis l'instauration de l'état d'urgence;
- Le blocage du renouvellement des instances dirigeantes des syndicats, dont la marge de manœuvre s'est vue réduite considérablement;
- Le rétrécissement du pouvoir de la magistrature et de l'indépendance de la justice;
- L'étendue de la corruption à tous les niveaux de la société Egyptienne et sur laquelle s'appuyait l'oligarchie au pouvoir;
- L'omniprésence de l'armée dans la gestion politique et économique et administrative du pays et ses accointances avec les milieux d'affaires.

Tels sont les ingrédients qui ont été à l'origine de la révolution Egyptienne. Mais si cette dernière a engendré un changement d'équipe, elle manquait de vision et donc s'est heurtée à la multiplicité des contradictions de la société Egyptienne[65] : entre laïcs et islamistes, entre l'armée et les révolutionnaires, entre socialistes et libéraux, entre chrétiens et musulmans, etc., mais aussi à la résistance de l'Administration qui charrie tous les maux de l'ancien régime.

Le non aboutissement des réformes a permis le retour de régimes autoritaires, après le bref intermède du gouvernement civil d'obédience islamiste sous Mohamed Morsi. Mais, jusqu'ici, aucune réforme importante n'a été mise en œuvre hormis l'adoption d'une nouvelle constitution sur fond de vive contestation des islamistes évincés du pouvoir et des élections peu inclusives qui ne sont pas le résultat d'un dialogue élargi et d'un consensus national.

Au-delà du renforcement du pluralisme politique et de l'état de droit qui reste plutôt embryonnaire en Egypte, il y a lieu de noter d'autres dysfonctionnements dans la gestion des affaires publiques qui doivent être traités. Ainsi, dans son rapport spécial n° 4/2013 «*La coopération de l'UE avec l'Égypte dans le domaine de la gouvernance*», la Cour des comptes européenne soulève des constatations édifiantes sur les insuffisances de la gouvernance dans ce pays, dont on peut tirer les éléments suivants[66]:

- **En matière de transparence budgétaire et d'obligation de rendre compte** :
- ✓ d'importants domaines budgétaires manquent de transparence;
- ✓ les autorités égyptiennes détiennent au moins 36 milliards de livres égyptiennes (environ 4 milliards d'euros), soit 2,4 % du PIB, dans des «fonds spéciaux», qui échappent à tout contrôle;

[61] F*rancais.doingbusiness.org/data/exploreeconomies*
[62] Voir notamment, Les racines de la « révolution du 25 janvier » en Égypte, Delphine Pagès-El Karoui et Leila Vignal : http://echogeo.revues.org/12627
[63] Moderniser la Constitution » ou renforcer l'autoritarisme de l'État ? NATHALIE BERNARD-MAUGIRON, Les amendements constitutionnels de 2007 en Egypte, http://www.cedej-eg.org/IMG/pdf/01-Nathalie.pdf.
[64] Amnesty International, communiqué de presse du 17 mars 2007, Ibid.
[65] Égypte : La révolution et les islamistes, Jacques Chastaing, http://culture.revolution.free.fr/en_question/2012-10-06 Egypte_la_revolution_et_les_islamistes.html
[66] Eléments tirés du COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ECA/13/18, Luxembourg, cour des comptes Européenne, le 18 juin 2013

- Aucun progrès n'a été réalisé dans la réforme du contrôle externe. L'Organisation centrale de contrôle (OCC), l'institution supérieure de contrôle d'Égypte, rendait directement compte au Président et ses rapports d'audit restent, dans une large mesure, secrets ;
- **En matière des droits de l'homme et de démocratie :**
- ✓ le non-respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de l'homme ;
- ✓ les droits des minorités et ceux des femmes ne sont pas respectés et les violences sectaires sont fréquentes.

Les défis en matière de gouvernance restent donc entiers en Egypte et les régimes éphémères qui l'ont gouvernée après la révolution n'ont pas réussi à les traiter convenablement. L'Etat de droit reste à reconstruire et le pays a de gros efforts à fournir notamment en matière de protection des investisseurs (*Doing Business le classe dans ce domaine en 2014, au 147 eme rang sur 189 pays).*

1.2.3. La Libye

Pendant près d'un demi-siècle, la Libye n'a pas connu ni de constitution, ni de partis politiques ni d'organisation de la société civile[67]. Le système ultra-monolithique basé sur la personnalisation extrême du pouvoir, les alliances tribales et la distribution de la rente pétrolière, n'a légué, quand il a succombé- sous les effets conjugués des soulèvements armés internes et des interventions de puissances extérieures- que le chaos.

Certes, après la révolution, le pays a adopté une constitution qui a permis la formation de partis politiques et l'organisation d'élections. Mais les institutions nouvelles n'ont pu tenir, face à la propagation des milices tribales ou islamistes, la montée des irrédentismes territoriaux, l'inexistence de mécanismes pour faire appliquer la loi et l'éviction de tous ceux qui ont servi avec l'ancien régime. Du coup, au lieu d'un pouvoir central qui s'impose à tous, le pays se trouve dans une situation de quasi guerre civile et s'éloigne probablement de la normalisation.

Il s'ajoute à cette situation de non-droit, « *la faiblesse de l'administration héritée de l'ère Kadhafi et l'absence de culture de secteur public gérant l'État dans l'intérêt de ses citoyens* ».[68]

Le pays se trouve donc confronté à une série de problèmes auxquels il importe de trouver des solutions urgentes. Il s'agit de l'absence d'autorité, de la question fédéraliste, du foisonnement des milices armées et de l'absence d'une administration dotée de l'expertise nécessaire pour répondre aux attentes des populations.

En somme, bien plus que les autres pays de la région, la Libye est confrontée à un défi existentiel. Il s'agit de remettre l'Etat en marche et de créer les supports institutionnels, politique, juridique et judicaire d'un renouveau de la gouvernance dans ce pays qui est classé en 2014 par *Doing busness* en queue de peloton (188ème sur 189).

1.2.4. Le Maroc

Engagées dès l'accession au trône de Mohamed VI en 1999, les réformes politiques et institutionnelles au Maroc ont connu une accélération, suite au mouvement de contestation du 20 février 2011, dans le prolongement du « printemps arabe ». Une nouvelle constitution a été adoptée qui introduit des innovations importantes en termes de gouvernance politique du Royaume[69]:

- Le renforcement du pluralisme politique, des droits de l'Homme et des libertés individuelles : constitutionnalisation des Instances de protection des droits et libertés, de régulation et de bonne gouvernance;

[67] Voir, Hasni Abidi, où va le monde arabe ? Les enjeux de sa transition, op.cit.
[68] M. Stano, Service du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unie en Libye : http://www.irinnews.org/fr/report/97598/analyse-vers-la-s%C3%A9curit%C3%A9-et-la-bonne-gouvernance-en-libye
[69] www.amb-maroc.fr/constitution/Grandes%20lignes%20constitution_

- La réduction des pouvoirs du Roi au profit d'un Premier ministre désormais issu obligatoirement de la majorité parlementaire;
- La Justice hissée au statut d'un pouvoir autonome et indépendant, au service d'une protection réelle des droits et de l'assurance du respect des lois;
- Le statut et droits des femmes a été renforcé;
- Le statut constitutionnel des acteurs de la démocratie, de la participation et de la bonne gouvernance a été rehaussé;
- La démocratie territoriale et la régionalisation ont été constitutionnalisées.

La réforme constitutionnelle a débouché sur de nouvelles élections législatives[70] qui ont permis l'accession au pouvoir des islamistes modérés lesquels doivent néanmoins assumer la cohabitation avec une monarchie qui entend rester « *forte et exécutive* » [71].

Même si le pays a réalisé d'incontestables avancées en matière de gouvernance politique, il reste confronté à un problème endémique de corruption, à la bureaucratie d'une administration d'essence jacobine, se traduisant par un « *Etat obèse* » dont les dépenses représentent 35% du PIB[72].

En plus de la consolidation du pluralisme politique et de la séparation des pouvoirs, les principaux défis se situent en particulier au niveau de la réforme de l'administration publique et des libertés économiques où les réformes sont particulièrement lentes. Ainsi, le pays vient d'être relégué à la 103ème place sur un total de 178 pays, perdant ainsi treize places dans le classement mondial 2014 de liberté économique, établi par le think-tank américain *Heritage Foundation*[73].

1.2.5. La Mauritanie

Tout en étant restée plutôt en marge du printemps arabe à l'instar de l'Algérie, la Mauritanie a tout de même entrepris d'importants réaménagements constitutionnels en 2012, suite à des concertations avec une partie de l'opposition. Ces aménagements ont introduit des innovations qui se sont traduites notamment par[74] :

- Le renforcement des droits de l'homme : constitutionnalisation de la commission nationale des droits de l'homme et consécration de la diversité culturelle;
- Réforme de la loi électorale notamment à travers l'élargissement du système de représentation proportionnelle et de représentation des femmes ;
- L'institution d'une commission Electorale indépendante en charge de tout le cycle d'élection ;
- L'interdiction de la « transhumance politique » et des candidatures indépendantes ;
- Le renforcement des pouvoirs du Premier Ministre ;
- Le renforcement du rôle de la cour des comptes dans le contrôle des ressources publiques.

Suite à ces modifications constitutionnelles et législatives, des élections législatives et communales générales ont été organisées en 2013 et des élections présidentielles l'ont été en 2014, en respect des délais constitutionnels, mais ces élections ont été boycottées par une partie de l'opposition, sans que cela n'ait eu, pour autant, un impact significatif sur le taux de participation.

En dépit de ces innovations politiques, le paysage socio-institutionnel mauritanien reste marqué par la faiblesse des outils de régulation démocratique.

Le pays demeure également confronté à la faiblesse de son administration malgré ses sureffectifs, à la défaillance du système judiciaire, à des déséquilibres importants en matière d'aménagement de son

[70] Institut Thomas Moore, « *Élections législatives du 25 novembre au Maroc : enjeux pluriels et attentes autour d'un scrutin* » : *www.institut-thomas-more.org/.*
[71] Hassan Zouaoui, avril 2014 : https://fr.lakome.info/archives/opinion/62-chroniques-dopinion/343-la
[72] Hicham ElMoussaoui http://www.libreafrique.org/HichamElMoussaoui-liberte-230114
[73] Ce classement est établi sur la base de 10 indices regroupés en quatre indicateurs : l'état de droit, la taille de l'État, le degré d'ouverture des marchés, et l'efficacité de la réglementation, Ibid.
[74] Loi Constitutionnelle n°2012-015 portant révision de la Constitution du 20 Juillet, 1991.

vaste territoire, à la prévalence de la corruption même si on note une certaine régression du phénomène[75]. Ainsi, l'ONG *Transparency International* classe la Mauritanie en 2012 au 123eme rang mondial (2,4 points sur 10) au lieu du 143eme rang qu'elle occupait en 2011, soit une remontée de 20 points[76].

La Mauritanie a aussi d'énormes efforts à faire en matière de facilité des affaires. Le pays est classé par le rapport *Doing Business* 2014 à la 173ème place (sur 189).

1.2.6. La Tunisie

Berceau du « printemps arabe », la Tunisie a du mal à mettre en place des institutions politiques stables depuis sa révolution. Si le pays a réussi difficilement sa première phase de transition qui a abouti à l'élection d'un gouvernement provisoire issu des élections du 23 octobre 2011 reposant sur une « troïka » composée d'une coalition gouvernementale de trois partis : les Islamistes d'Ennahda, le Congrès pour la République (CPR, centre-gauche nationaliste), et Ettakatol (social-démocrate), il n'en est pas moins confronté à une instabilité politique chronique et au développement de la violence. La bipolarisation de la vie politique entre progressistes laïcs d'un côté et islamiste de l'autre a été le fait marquant de la scène politique tunisienne dégénérant parfois à la confrontation violente entre ces deux pôles diamétralement antagoniques[77]. L'apparition de groupes armés salafistes a ajouté à la complexité de la situation.

Suite à la grave crise politique de 2013, le pays a fini par trouver un compromis entre les deux bords politiques mettant fin au gouvernement de la « troika » au profit d'un cabinet de technocrates, avec l'adoption d'un texte constitutionnel consensuel portant notamment sur[78]:

- Un compromis entre identité religieuse de la Tunisie et référence à une conception universelle des droits de l'Homme ;
- Un régime politique d'essence parlementaire, assorti d'un rééquilibrage entre les pouvoirs du Président de la République élu au suffrage universel et le chef du gouvernement;
- Des Garanties en matière des droits de l'Homme et des protections des acquis de la Femme ;
- Un choix d'un modèle républicain « *démocratique et participatif* », garantissant « *l'égalité entre les citoyens et les citoyennes* ».

Ce processus a été couronné par la mise en place de l'instance supérieure indépendante
Electorale (L'ISIE).

Mais si la transition politique en Tunisie a marqué des points qui restent, tout de même, à consolider, la gouvernance reste un grand chantier. Il s'agira de mettre en place des institutions démocratiques pérennes et d'améliorer la gouvernance économique, car, la plupart des indicateurs économiques et sociaux demeurent dans le rouge comme en témoigne la baisse continue de la note souveraine par les agences de notation[79]. De plus, la mauvaise gestion et la Corruption liées à l'ancien système politique, combinées à l'Impunité, continuent à sévir au sein de la société Tunisienne. La corruption coûte deux points de croissance à l'Economie tunisienne et reste un défi majeur à relever[80].

Durant des décennies, l'Afrique du Nord a souffert de l'emprise de régimes autoritaires qui ont privé les citoyens de la participation à la vie publique et étouffé toute opinion discordante[81].

---

[75] Rapport CPIA, Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP), ACBF, 2014.
[76] Ibid.
[77] Eric Gobe, Chercheur au Centre national de la recherche, scientifique (CNRS), Centre Jacques Berque (CJB), Rabat Larbi Chouikha Professeur à l'Institut de Presse et de Sciences de l'Information (IPSI), Université de la Manouba, La transition politique en danger, Annuaire IEMed. de la Méditerranée, 2013
[78] LA CONSTITUTION TUNISIENNE : LES DIX POINTS CLEFS / SÉLIM BEN ABDESSELEM – FÉVRIER 2014 http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/obs-monde-arabe/ben-abesselem-fvrier-2014.pdf
[79] Standard and Poor's http://www.turess.com/fr/search?q=Standard+and+Poor%27s+baisse+la+note+souveraine+de+la+Tunisie.
[80] Ministre de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption, présentation au centre de conférence de l'OCDE, 24 avril, 2012. In: http://www.leconomistemaghrebin.com/2013/06/21/locde-scanne-lintegrite-du-secteur-public-en-tunisie/

Les soulèvements récents qui ont marqué cette région, sont l'expression d'un désir ardent de changement des peuples de la zone. Mais, le résultat final de l'évolution en cours dépendra en grande partie de la capacité des acteurs en présence, à modifier le système de répartition des pouvoirs et des richesses et à mettre en place des institutions démocratiques représentatives et solides.

Ces institutions doivent être en mesure de réguler la vie économique et sociale de manière équitable et permettre à ce que toutes les ressources nationales soient utilisées au seul profit des citoyens et servent l'intérêt national[82]. Elles doivent également être appropriées par l'ensemble de la société dans le cadre d'un processus inclusif où toutes les parties prenantes trouvent leurs comptes.

2. Pistes de coopération entre les Etats-Unis et l'Afrique du Nord en matière de gouvernance

Au vu de ce qui précède et face au besoin impérieux de changement réclamé par les opinions publiques des pays de l'Afrique du Nord, un nouveau pacte social est rendu nécessaire ; ce pacte devra être fondé sur[83] : (i) un leadership légitime issu d'élections libres et justes dans un environnement garantissant la liberté d'expression et d'organisation ;(ii) des politiques équitables d'inclusion établies dans le cadre de partenariats entre l'Etat et la société; (iii) un suivi social des politiques menées et un contrôle strict de la corruption s'appuyant sur la transparence et la libre circulation de l'information; et, enfin, (iv) la réparation des violations des droits humains fondamentaux, sous le contrôle d'instances judiciaires indépendantes et fiables et de medias impartiaux et professionnels.

Autrement dit, il s'agira, en substance, de refonder la société sur la base d'un nouveau système de gouvernance plus inclusif et plus égalitaire et de déverrouiller, ainsi, le champ politique pour l'ouvrir à une compétition libre et démocratique.

La construction du nouveau système de gouvernance doit pouvoir allier entre légalité et légitimité et concilier l'unité et la diversité[84]. Elle doit puiser dans les valeurs culturelles endogènes les ferments nécessaires à sa réussite pour que les citoyens puissent s'y retrouver.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Afrique du Nord, les Etats-Unis sont bien placés pour accompagner la construction de cette gouvernance, en appuyant les processus de transition politique et en aidant à consolider l'Etat de droit sous toutes ses formes, à bâtir une administration de service public et plus proche des citoyens, à libérer les initiatives productives et à construire une culture de consensus.

En se fondant sur ces principes de base, la coopération, en matière de gouvernance peut s'articuler, en autour des axes suivants:

***Axe 1** : Accompagnement du processus de transition politique ;*
***Axe 2** : Enracinement de l'Etat de Droit ;*
***Axe 3** : Réforme de l'Administration publique ;*
***Axe 4** : Gouvernance économique et gestion des ressources publiques ;*
***Axe 5** : Renforcement de la gouvernance locale ;*
***Axe 6** : Appui au développement de climat des affaires et du commerce;*
***Axe 7** : Renforcement du rôle des médias et de la Société civile.*

2011.Op.cit.
[82] Ibid.
[83] La gouvernance dans le sud de la Méditerranée après le printemps arabe, Mohamed Pournik,op.cit.
[84] FORUM SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE, Organisé par la Commission de l'Union Africaine et l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique, AddisAbeba, du 24 au 26 novembre 2005, COMPTE RENDU du forum, février 2006 : *base.afrique-gouvernance.net/docs/cr_forum_addis_fr.pd*

Ces axes, qui essaient de reprendre l'ensemble des thématiques, à l'ordre du jour, dans le domaine de la gouvernance peuvent être détaillés comme suit:

Axes de la Gouvernance	Items
Axe 1 : Accompagnement du processus de transition politique	• Appui aux processus de transition démocratique (Libye, Tunisie, Egypte…) ; • Appui à la consolidation des institutions post-transition; • Appui au renforcement du dialogue politique et à l'instauration d'une culture de consensus ; • Appui au perfectionnement du système électoral ; • Appui aux partis politiques.
Axe 2 : Enracinement de l'Etat de Droit	• Renforcement des capacités des organes législatifs ; • Encouragement de la coopération interparlementaire africaine et avec les USA; • Appui à l'indépendance du système judiciaire ; • Renforcement des capacités du personnel et des institutions judicaires ; • Appui au conseil constitutionnel ; • Appui aux autres organismes indépendants : Médiateur, conseil Economique et social, etc. • Appui à la promotion des droits de l'homme ; • Appui à la protection des groupes vulnérables ; • Appui à la promotion de la femme ; • Appui aux institutions en charge des droits de l'homme.
Axe 3 : Réforme de l'Administration publique	• Appui à la réforme de la fonction publique ; • Appui au développement d'une éthique de service public ; • Appui au développement d'une culture de performance et d'évaluation ; • Appui à la rationalisation des structures administratives ; • Appui à la mise en place d'un système d'éthique dans les nominations aux postes de responsabilité.
Axe 4 : Gouvernance économique et gestion des ressources publiques	• Appui à la conception des politiques macroéconomiques (budgétaires, monétaires et fiscales); • Appui au système de pilotage des politiques macroéconomiques ; • Appui au développement de la statistique; • Appui aux institutions chargées du contrôle des deniers publics ; • Appui aux structures de régulation ; • Appui au système de passation des marchés publics; • Appui à l'instauration d'un système de redevabilité et de contestabilité, à tous les niveaux de la gestion publique ; • Appui à la lutte contre la corruption et au blanchiment d'argent.
Axe 5 : Renforcement de la Gouvernance locale	• Appui à la décentralisation et au renforcement des pouvoirs et des capacités de gestion des entités locales; • Appui pour une meilleure articulation des différentes échelles de la gouvernance (locale, régionale, nationale); • Appui à la rationalisation de l'organisation territoriale et

Axes de la Gouvernance	Items
	à la déconcentration; • Appui à la décentralisation des fonctions et des ressources du niveau central au niveau territorial; • Appui l'aménagement du territoire ; • Appui au développement local.
Axe 6 : Appui au développement de climat des affaires et du commerce	• Appui au développement de l'entreprenariat ; • Renforcement des capacités des structures patronales et des chambres des métiers **;** • Parrainage aux petites et moyennes entreprises(PME), des jeunes entrepreneurs ; • Appui à la création de zones de libre-échange au sein des organisations sous régionales (UMA), en prélude à la mise en place d'une zone de libre-échange à l'échelle du continent à l'horizon 2017 ; • Soutien à la convergence réglementaire en matière d'investissement et des politiques douanières ; • Soutien à l'intégration économique sous régionale.
Axe : Renforcement du rôle des médias et de la Société civile	• Appui aux organisations de la société civile; • Appui au développement de partenariats multi acteurs • Entre, l'Etat, les collectivités locales, la société civile, le secteur privé et les structures traditionnelles ; • Appui à la presse et aux structures en charge de la régulation de l'audio-visuel ; • Appui aux organisations syndicales.

IV. Economie

Le renforcement des relations de coopération entre les Etats –Unis et l'Afrique du Nord devra figurer parmi les priorités de la politique étrangère de deux parties. Le développement des relations commerciales, l'attraction des IDE et l'approfondissement de la coopération dans plusieurs secteurs constituent les leviers importants qui devront structurer l'action de l'Afrique du nord dans ses relations avec les Etats-Unis d'Amérique.
La mobilisation efficiente des mécanismes de coopération existants pour permettre une meilleure accessibilité de l'offre exportable de l'Afrique du Nord aux marchés américains, le développement de joint-ventures destinées à renforcer l'investissement commun dans des secteurs d'avenir et à saisir les opportunités offertes par les marchés d'Afrique du Nord constituent quelques leviers d'action à même de concrétiser le potentiel du partenariat de l'Afrique du Nord avec les Etats -Unis.

La création de zones de libre-échange et la conclusion d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et certains pays d'Afrique du nord pourraient, par exemple, accroître nettement la capacité manufacturière de nombre de ces pays et améliorer ainsi leur insertion dans l'économie mondiale.

L'objectif de cet axe est de dresser un état des lieux succinct de l'économie en Afrique du nord et de procéder à une analyse des opportunités et des défis d'une coopération entre cette région et les Etats-Unis et de formuler des recommandations visant à optimiser les avantages que ces deux parties pourraient tirer de leur partenariat.

1. Situation et perspectives économiques en Afrique du Nord

1.1. Vue d'ensemble

L'Afrique du nord a subi ces dernières années plusieurs chocs importants. D'un côté la crise économique et financière de 2008 a réduit à la fois la demande adressée à ces pays par l'Europe et la demande intérieure. De l'autre côté, le printemps arabe a eu des conséquences négatives sur les économies de ces pays qui vivent aujourd'hui des déséquilibres macroéconomiques importants pour certains d'entre eux. En juin 2013, le FMI estimait que « *pour de nombreux pays de l'Afrique du nord, l'enjeu immédiat est de rétablir ou de préserver la stabilité macroéconomique sur fond d'incertitude politique et de troubles sociaux, mais la région ne doit pas perdre de vue la tâche à accomplir à moyen terme, à savoir diversifier l'économie, créer des emplois et réaliser une croissance plus solidaire. Dans les pays arabes en transition, l'évolution économique dépendra de la confiance, qui reste sensible à l'évolution politique et sociale* » (FMI, 2013).

Les économies d'Afrique du nord restent essentiellement tributaires du pétrole et des ressources naturelles, du tourisme et des envois de fonds des travailleurs migrants (BAD, 2012). Cette situation fait que les perspectives de croissance sont limitées dans la mesure où le tourisme bien qu'en progression n'a pas encore retrouvé ces niveaux d'avant 2011 et que les transferts de fonds et les investissements directs étrangers resteront modérés au cours des prochaines années (FMI, 2013).

En dépit de la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), et d'un potentiel économique important, l'Afrique du nord est la région la moins intégrée économiquement dans le monde (BAD 2012). Les obstacles à cette intégration économique sont nombreux et variés. Au sein de l'UMA, la question du Sahara occidental et ses implications sur les relations entre la Maroc et l'Algérie sape tous les efforts d'intégration. Par ailleurs, certains pays de la région privilégient l'intégration avec l'Europe et plus récemment avec l'Afrique subsaharienne (BAD 2012).

Bien que l'économie de l'Afrique du nord soit sur le point de retrouver la performance qu'elle avait enregistrée avant le début de la crise financière mondiale de 2008-2009, le printemps arabe a mis en évidence plusieurs problèmes liés au cadre macro-économique et à la gouvernance de certains pays de la région. Ces problèmes se rapportent aux questions de pauvreté, du développement régional, d'emploi et d'exclusion dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, du logement, de la santé, des programmes de sécurité sociale, etc.

La croissance moyenne, relativement forte, enregistrée dans la région n'a pas apporté le développement économique et social généralisé nécessaire pour sortir des millions des individus de la pauvreté et réduire les graves inégalités constatées dans la plupart des pays. Bien au contraire, la région continue de pâtir de niveaux élevés de chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes, alors que les possibilités d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont limitées. Les taux élevés de chômage parmi les jeunes continuent de poser un grand problème dans la région.

De façon générale, les principaux défis économiques, dans la région, demeurent :

- La diversification de la base productive de l'économie et des exportations ;
- L'amélioration du climat des affaires;
- La réduction du chômage des jeunes, de la pauvreté, les disparités et inégalités régionales;
- L'inadéquation entre les systèmes éducatifs et les besoins des marchés du travail.

L'approfondissement des réformes structurelles et des stratégies sectorielles, devraient accélérer la transformation de l'économie en faveur de la diversification des exportations, faisant de ces dernières une source additionnelle d'une croissance plus inclusive.

Les pays d'Afrique du Nord n'ont pas encore pleinement tiré parti des opportunités de coopération au sein de la région, tant en ce qui concerne le développement des marchés (le commerce intra régional) que la promotion de nouvelles opportunités économiques à même d'assurer une croissance durable, créatrice d'emplois.

L'Afrique du nord doit maintenant relever plusieurs défis majeurs de nature économique, sociale et politique, à l'heure où elle s'efforce d'instaurer un système politique plus responsable et démocratique. Ces défis sont: la stabilisation macroéconomique, la mise en place de filets de sécurité bien ciblés en faveur des pauvres, la définition d'une orientation stratégique à long terme cohérente et la mise en œuvre de réformes orientées vers une croissance plus inclusive et génératrice d'emploi.

1.2. Situation par pays

L'économie algérienne n'a pas connu de profondes transformations économiques durant ces 20 dernières années, comme l'atteste l'évolution de la contribution des différents secteurs à la formation du PIB, mais s'inscrit plutôt dans une évolution lente où le poids du pétrole devrait se réduire progressivement, accompagné d'un passage contrôlé vers une économie de marché. En effet, le secteur des hydrocarbures demeure prépondérant dans l'économie.

Dans un contexte plutôt stable politiquement, l'Algérie continue de présenter des résultats économiques solides. Ainsi, en 2013, le taux de croissance s'est établi à 3 % contre 3.3 % en 2012, tiré par la demande privée et les investissements des entreprises publiques, ce qui a permis de compenser un recul des exportations, notamment d'hydrocarbures, et des dépenses publiques. Par ailleurs, après une stabilité autour de 10 %, entre 2010 et 2012, le chômage, a baissé en septembre 2013 à 9.8 %. (BAD, OCDE et PNUD 2014).

Le principal défi auquel fait face l'Algérie est l'approfondissement des réformes en vue de la transformation structurelle de l'économie, tout en tirant avantage de la disponibilité en ressources financières et naturelles.

L'économie égyptienne est l'une des économies les plus diversifiées d'Afrique et ne dépend pas d'une ressource naturelle abondante unique pour assurer sa croissance future. Néanmoins, au cours de la dernière décennie, les ressources énergétiques ont joué un rôle croissant par rapport à l'agriculture, le secteur manufacturier et les services.

L'Égypte est la deuxième plus grande économie du continent et la 25ième du monde (BAD, 2012b). Cette économie est bien diversifiée, avec pour moteurs l'industrie touristique, l'industrie des hydrocarbures, les services commerciaux et l'agriculture.

Néanmoins, dans un contexte marqué par la montée des troubles politiques et de l'insécurité, les conditions socioéconomiques poursuivent leur détérioration: le taux de chômage augmente, surtout parmi les jeunes et les écarts de revenus entre les zones rurales et urbaines restent élevés. La persistance des manifestations violentes et de l'instabilité politique a eu des effets négatifs sur les secteurs de la fabrication, du commerce et du tourisme. La croissance économique a ralenti, autour de 2% sur les exercices 2011/12 et 2012/13 (BAD, OCDE et PNUD 2014).

L'économie libyenne quant à elle, est tributaire des revenus du secteur pétrolier, qui représentent près de 95.0 % des revenus d'exportation, 48.9 % du PIB et 75.0 % des recettes publiques. Après une reprise économique rapide en 2012 tirée par le redémarrage de la production et des exportations d'hydrocarbures au lendemain de la guerre civile de 2011, la Libye a dû faire face à d'importantes difficultés en 2013 en raison de l'insécurité. Au second semestre 2013 cette économie a été au ralenti, essentiellement à cause des interruptions de production pétrolière provoquées par les attaques de plus en plus fréquentes des principaux gisements et terminaux d'exportation du pays (BAD, OCDE et PNUD 2014).

Le modèle de développement **économique du Maroc**, combinant ouverture économique, libéralisation et réformes structurelles, a permis au pays de faire preuve de résilience avec un taux de croissance de 4.7 % en 2013, tirée principalement par la consommation intérieure et l'investissement public et ce, dans un contexte national et international perturbé. Cette croissance a aussi bénéficié d'une saison agricole satisfaisante (BAD, OCDE et PNUD 2014).

Traditionnellement dépendante du secteur agricole, l'économie marocaine a amorcé une diversification de sa structure et continue à afficher des résultats économiques encourageants. Le Maroc a en effet misé sur la stimulation de créneaux industriels porteurs à l'exportation ainsi que sur l'attractivité à l'international des activités émergentes de services aux entreprises. Ainsi, la délocalisation de services, mais aussi le secteur automobile ou encore les transports et la logistique connaissent un dynamisme remarquable.

L'économie mauritanienne repose sur l'exploitation des ressources naturelles, minières et halieutiques. Ces dernières procurent près de 90 % des recettes fiscales. Au regard de la forte expansion économique depuis le retour à une certaine stabilité politique et institutionnelle, tout indique que les secteurs miniers et halieutiques resteront les moteurs de la croissance, avec un effet d'entraînement marqué pour les autres secteurs de l'économie, notamment le BTP, le tourisme et l'hôtellerie, ainsi que les services bancaires et d'assurance. Le dynamisme affiché en 2012 s'est poursuivi en 2013. L'agriculture, la production minière et le bâtiment et travaux publics ont tiré l'activité. La croissance est estimée à 6.8 % en 2013 et projetée à 6.9 % et 7.3 % en 2014 et 2015 (BAD, OCDE et PNUD 2014).

Si la Mauritanie a réalisée récemment des performances appréciables sur le plan macro-économique, le développement économique et la position globale de l'économie demeurent entravés par plusieurs contraintes dont (CMAP, 2010):

- Une base productive étroite, fragile et peu diversifiée où la part des produits manufacturés dans les exportations est restée fondamentalement faible voire nulle.
- La qualité de l'infrastructure économique, élément clé de la compétitivité, est pour le moins déficiente, en particulier en ce qui concerne les principaux facteurs de production : électricité, eau, transports, télécommunications, productivité des facteurs de production...La compétitivité de l'économie mauritanienne est fortement handicapée par des coûts élevés des facteurs de production du fait notamment d'une offre insuffisante d'infrastructures économiques de base;
- Système de formation déficient; inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois; un dispositif de formation professionnelle globalement inadapté aux besoins de développement des activités économiques ;
- Climat des affaires peu incitatif et peu attractif : les obstacles à la compétitivité perçus comme majeurs par les hommes d'affaires concernent en premier lieu le niveau élevé de l'imposition suivi de la difficulté à faire valoir ses droits légaux, l'accès difficile au financement arrivant en troisième position. Ce constat émane de l'enquête de *Doing Business, rappelée plus haut*;
- Des contraintes économiques à la concurrence résultant de la fragmentation et de la faible diversification du marché intérieur; de la forte concentration des entreprises dans le secteur manufacturier formel; de la domination de quelques groupes sur différents marchés (y compris le secteur bancaire); de l'existence de monopoles et oligopoles d'importation et de l'absence d'un tissu fort de PME.

Le **Soudan** a connu une profonde mutation structurelle depuis quelques années, grâce à l'exploitation commerciale des gisements de pétrole découverts au milieu des années 70.
La part de l'agriculture dans le PIB a chuté en moyenne d'environ 9 points de pourcentage entre 1999 et 2011 – alors que le secteur assurait en moyenne 42.5 % du PIB au cours de la décennie précédente. L'année 2012 marque un tournant pour l'économie soudanaise, celle-ci ayant dû s'ajuster à la nouvelle donne depuis la sécession du Soudan du Sud, qui l'a amputée d'environ 75 % de ses recettes. En 2013, le PIB soudanais a crû de 3.6 % contre 1.4 % en 2012 grâce à l'or, à l'agriculture, au pétrole et aux droits de transit (BAD, OCDE et PNUD 2014).
La sécession du Soudan du Sud a entraîné une restructuration importante de la balance des paiements du Soudan.

La **Tunisie** n'est pas un pays riche en ressources naturelles à l'exception du phosphate. L'économie tunisienne a connu une certaine reprise en 2012 avec un taux de croissance du PIB de 3.3 %, mais celle-ci reste insuffisante pour répondre aux principaux défis du pays que sont le chômage, notamment des jeunes diplômés et les disparités régionales. La Tunisie a enregistré un taux de croissance de 2.6 % en 2013, en deçà de la prévision officielle (4.5 %) et de l'exercice 2012. Les blocages politiques, la dégradation de la situation sécuritaire, la fragilité du contexte social, la stagnation de la zone euro (premier client et premier

fournisseur du pays) et une production agricole en recul expliquent ce ralentissement (BAD, OCDE et PNUD 2014).

Les perspectives économiques pour l'Afrique du nord dépendent de facteurs internes et externes difficiles à prévoir. Le retour à la stabilité politique dans la région semble encore lointain et les tensions sociales ne s'apaisent pas. En plus des incertitudes internes, l'atonie persistante de l'économie mondiale jette un doute certain sur les économies de l'Afrique du Nord. Le recul des recettes d'exportation des matières premières, la réduction en volume des autres exportations de marchandises mais aussi la baisse des recettes touristiques, de l'aide publique au développement (APD), des IDE et des transferts des migrants sont autant d'éléments qui impactent négativement la performance économique de la région.

2. Commerce

L'expérience des pays en développement d'Asie laisse penser que les pays africains ont besoin d'accroître et de diversifier leurs échanges commerciaux en vue de stimuler la croissance économique et de la maintenir. Les Africains peuvent devenir plus compétitifs au niveau international en améliorant le climat des affaires dans leurs pays et en favorisant l'esprit d'entreprise, notamment en simplifiant les formalités douanières et en les modernisant. Le partenariat entre l'Afrique du Nord et les USA devra permettre le développement du commerce et promouvoir l'investissement sur une base plus solide en s'attaquant davantage aux obstacles qui entravent les exportations.

La possibilité pour les pays d'Afrique du Nord de tirer profit du commerce avec les USA pour parvenir à la concrétisation de leurs aspirations en matière de développement dépend principalement de leur capacité à négocier des concessions commerciales favorables.

Les caractéristiques fondamentales de la politique commerciale des Etats-Unis (maintien d'un marché national ouvert et compétitif, respect des obligations liées à l'OMC et rôle primordial dans le système commercial multilatéral) n'ont pas changé malgré les nouveaux défis posés par une économie mondiale dynamique et la crise financière internationale.

À l'exception du Soudan, entre 40 % et 80 % des exportations des six autres pays sont destinés à l'Europe et plus spécifiquement au marché de l'Union européenne (UE). Bien que l'UE soit restée le plus grand partenaire commercial d'Afrique du nord, les Etats-Unis et d'autres pays émergents (BRICS) sont des partenaires incontournables, à l'avenir.

La balance des échanges commerciaux entre l'Afrique du nord – USA a enregistré un solde excédentaire, en 2012, au profit de l'Afrique du nord.

Tableau 2 : Volume des Exportations et importations entre l'Afrique du nord et USA (2012) : Tous les produits en millier de US$

	Exportations	Importations
Algérie	10 778 214	1 769 703
Égypte	2 291 136	5 386 503
Libye*	2 728 057	723 982
Mauritanie*	4 560	245 354
Maroc	944 587	2 858 984
Soudan	4 371	92 221
Tunisie*	730 228	639 246
Total	**17 481 153**	**11 715 994**

Source : UNCTADSTAT, online 2014
***** : Estimation

Bien que les exportations de l'Afrique du nord soient seulement de l'ordre de 1% en moyenne sur la période 2000-2010 et les importations de 0.9% en pourcentage des exportations et importations mondiales (UNCTAD, 2013), il est dans l'intérêt des Etats-Unis d'améliorer la compétitivité et l'ouverture commerciale de la région, d'encourager la diversification des exportations en sus des ressources naturelles et de veiller à ce que les avantages tirés de la croissance soient largement répandus et de stimuler la croissance économique, les échanges et les investissements.

3. Investissements

L'attraction des Investissements Directs Etrangers (IDE), est devenue une préoccupation majeure aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement (PED). Dans un contexte mondial de crise financière, économique et de baisse d'aide publique au développement, la disponibilité des capitaux étrangers constitue pour beaucoup de pays dont les pays d'Afrique du nord, une source alternative de financement extérieur, à leurs programmes de développement.

Désormais, les gouvernements de ces pays inscrivent les IDE au cœur de leurs stratégies de développement, et ce, pour plusieurs raisons: l'impact positif sur la croissance économique, l'apport des ressources financières, la création d'emplois, le transfert de technologie, d'expertise managériale et les effets d'entraînement qu'ils exercent sur les entreprises locales.

Les pays nord-africains, à l'instar d'autres PED, à travers des mesures incitatives, des réformes structurelles et institutionnelles, tentent de créer un environnement plus propice aux investissements privés nationaux et étrangers, nécessaires au financement de ses stratégies de développement. Or, force est de constater que le les résultats sont mitigés et que le niveau des IDE reste faible en pourcentage du PIB et du total mondial.

Tableau 3 : Investissements directs étrangers entrants en 2012

	En millions de us$	En % du PIB	En % du total mondial
Algérie	1 484	0.71	0.110
Égypte	2 798	1.11	0.207
Libye	..	..	..
Mauritanie	1 204	28.05	0.089
Maroc	2 836	2.90	0.210
Soudan	2 466	4.40	0.183
Tunisie	1 918	4.22	0.142

Source : UNCTADSTAT, online 2014.

La concurrence acharnée entre les pays pour l'attraction des IDE fait que le choix du site d'implantation d'un projet d'investissement obéit à des exigences de plus en plus fortes de la part des investisseurs internationaux. Si la taille, le dynamisme du marché local, les ressources naturelles disponibles et/ou potentielles et la position géographique constituent des conditions de base dans ce choix, il existe d'autres facteurs qui commandent la décision finale d'implantation. Il s'agit des fondamentaux macroéconomiques, de l'environnement des affaires, de la qualité et les coûts de la main d'œuvre, du degré d'intégration à l'économie mondiale, de l'approfondissement du système financier, du niveau de développement des infrastructures de base et des télécommunications ainsi que la stabilité politique.

Dans la région de l'Afrique du Nord, l'investissement international semble reprendre après une période de déclin due aux troubles politiques qui ont marqué l'année 2011. Les flux d'IDE ont en effet augmenté de 35 %, à 11,5 milliards de dollars en 2012 (rapport CNUCED, 2013).

L'Afrique du nord possède des avantages comparatifs qu'elle devrait mettre en valeur dans sa stratégie d'attraction des IDE. Ces différents avantages comparatifs doivent être exploités par les pays pour attirer des investisseurs étrangers, notamment américains, dans les secteurs clés comme le tourisme, l'agriculture, les mines, les services, etc.

4. Transferts des migrants

Les envois de fonds des travailleurs dépassent de loin l'APD consentie à l'Afrique, et pour les divers pays africains, ils dépassent aussi les IDE (FIDA, 2010). Il faut dire que les flux de l'APD et l'IDE sont sous pression en raison de la crise économique et financière.

Les envois de fonds des émigrés à destination de l'Afrique du nord, source de flux externes plus stable, enregistrent en revanche une croissance rapide (BAD, 2007 ; Bourenane et al, 2011), ce qui est un atout pour les pays destinataires, mais aussi un signal que la main-d'œuvre qualifiée n'a pas accès à des emplois décents dans les pays d'origine et émigre à l'étranger.

Les transferts des migrants représentent une manne financière considérable, essentielle à l'équilibre de la balance des paiements (OCDE, 2006) de certains pays comme la Tunisie et le Maroc. Elles peuvent aussi représenter une fraction considérable des dépôts et des recettes de certaines banques.

Il convient, dans ce domaine, d'insister sur l'importance de la coopération en matière de supervision, en particulier dans une optique de bi-bancarisation, et à ce titre de développer les conventions de coopération bilatérales entre superviseurs des pays d'Afrique du nord et les Etats-Unis.

Afin de faciliter la bi-bancarisation, il serait utile d'approfondir les questions juridiques sous-jacentes liées au contrôle des intermédiaires financiers opérant pour le compte d'une banque située à l'étranger, et de lever au besoin les obstacles réglementaires en contrepartie d'un approfondissement de la coopération en matière de supervision.

Il serait utile également de définir une stratégie institutionnelle et réglementaire globale sur la banque à distance transformationnelle, exploitant le téléphone mobile comme outil de paiement et de stockage de valeurs monétaires permettant de diminuer les frais de virement de fonds.

5. Aide internationale

Il est difficile de trouver des statistiques crédibles sur l'**Aide Publique au Développement (APD)** à l'Afrique. Cependant, même avec l'entrée des nouveaux donateurs ou « les donateurs émergents » (Chine, Inde, Brésil, Russie...), la contribution des USA à l'aide au développement s'est accrue au cours des dernières années. En 2012, les États-Unis étaient le plus gros donateur membre du CAD (graphique 1, ci-dessous).

Graphique 1 : Aide publique au développement nette des membres du CAD et des autres donneurs en 2012 (données préliminaires pour 2012)

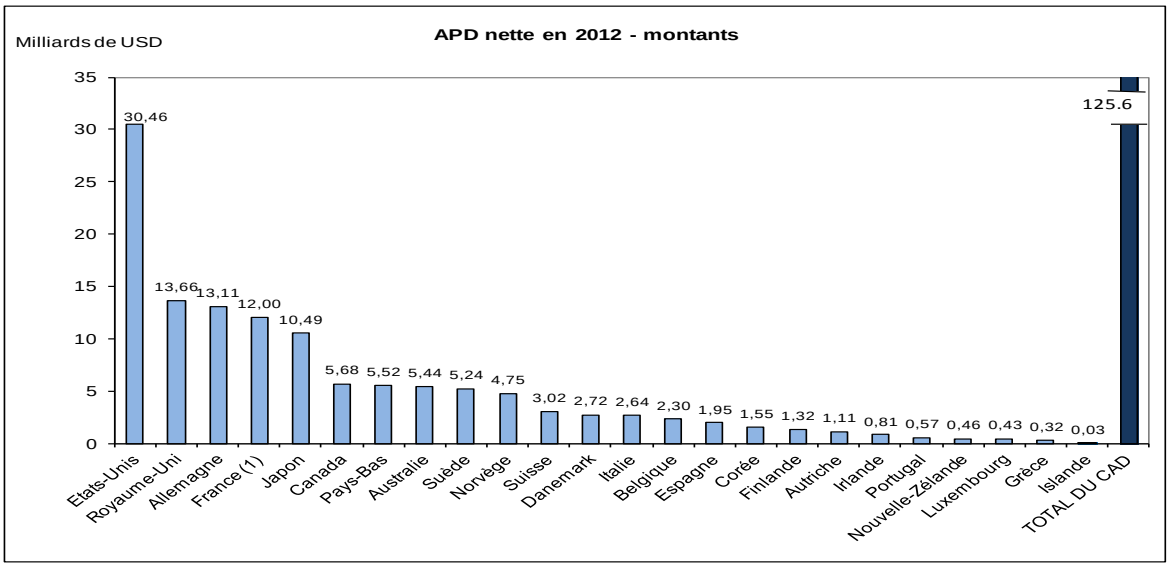

Source : OCDE 2013.

Même si la part de l'Afrique du nord dans l'aide publique au développement des Etats-Unis demeure relativement faible, elle a tout de même augmenté ces dernières années pour tous les pays de la région à l'exception de la Libye.

Un soutien continu de la communauté internationale, en général et des Etats-Unis en particulier, peut faciliter les transformations économiques et promouvoir la stabilité macroéconomique. Des financements bilatéraux et des crédits de garanties peuvent, en effet, contribuer à alléger les tensions budgétaires et offrir les conditions d'un ajustement macroéconomique progressif, pour laisser ainsi le temps aux pays d'élaborer des programmes solides de réformes structurelles en suscitant le consensus nécessaire. De cette manière, les financements officiels peuvent catalyser les financements privés. Les Etats –Unis peuvent aussi apporter leur soutien sous forme de conseils techniques, d'autres initiatives de renforcement des capacités et d'une plus large ouverture de ses marchés aux produits et services exportés par la région.

Tableau 4 : APD nette des Etats-Unis à l'Afrique du nord (Millions de $US)

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Algérie	9.11	8.08	8.58	9.14	10.74
Égypte	470.78	185.07	52.66	-98.18	-13.36
Libye	14.26	5.65	6.6	290.25	38.54
Mauritanie	25.64	10.16	11.38	11.62	22.04
Maroc	5.68	31.6	47.7	153.5	167.23
Soudan	848.16	954.64	726.35	16.45	63.51
Tunisie	-8.07	-5.26	-3.3	4.68	107.71

Source : OECD, 2013.

6. Agriculture et infrastructures

L'agriculture, qui est considérée comme le grand atout de l'Afrique, ne contribue pas à l'accroissement de ses exportations. La plupart, des pays africains importent plus de produits agricoles qu'ils n'en exportent.

Malgré l'omniprésence de l'agriculture dans les économies africaine, la pauvreté en Afrique touche essentiellement les zones rurales. C'est dire que ce secteur constitue le talon d'Achille de ces économies. Pour que les stratégies de croissance aient un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, elles devront viser l'accroissement de la productivité agricole et accorder une plus grande attention à l'autonomisation des femmes, condition essentielle d'une croissance plus rapide et mieux partagée.

En termes de choix publics, il est clair que la place accordée à l'agriculture dans les modèles de développement n'est pas la même d'un pays à l'autre en Afrique du nord. Riche de son sous-sol pétrolifère, l'Algérie a plutôt basé son développement sur l'industrialisation à l'inverse du Maroc, de l'Égypte et du Soudan qui ont fait de l'agriculture un secteur clef de leur développement.

Par ailleurs, les similitudes agro-climatiques des pays de la zone induisent une certaine similarité des produits, avec une forte domination des fruits et légumes, des petits ruminants, des céréales et de l'oléiculture. Cependant, ces pays sont de grands importateurs de produits de base, surtout de céréales. Quelle que soit la production, les études ont bien montré qu'il y a bien un réel déficit de formation aux techniques culturales, pour permettre une amélioration de la productivité.

En dépit des **potentialités agricoles énormes**, il faut relever que, au-delà des contraintes liées à la productivité l'agriculture dans cette région se heurte à des **contraintes foncières, hydriques et démographiques** importantes. L'Afrique du Nord se trouve, à divers degrés, dans l'impasse face aux défis de la satisfaction des besoins alimentaires de ses populations et au rétrécissement des surfaces cultivables du fait du phénomène de la désertification, notamment au niveau des pays de l'UMA

Les Etats-Unis devront encourager le processus de transformation et d'intégration économique tout en ne perdant pas de vue qu'une libéralisation des échanges dans le secteur agricole sans réformes structurelles au niveau des pays partenaires, pourrait avoir un coût social, économique et politique très élevé.

Pour parvenir à une **croissance économique inclusive et équilibrée**, il faudra améliorer la compétitivité des petits exploitants dans les domaines où le rendement de l'investissement est le plus élevé en s'assurant que les agriculteurs et les personnes démunies résidant dans les zones rurales gagnent leur vie et aient de quoi se nourrir.

La faiblesse de la productivité agricole en Afrique s'explique en partie par l'état des infrastructures. Les insuffisances dans le domaine de l'irrigation limitent le rendement et accentuent la vulnérabilité à la sécheresse et au changement climatique. Le manque d'infrastructures de transport permettant de relier les centres de production aux marchés amoindrit les revenus des agriculteurs.

La faiblesse de la qualité des infrastructures est l'une des causes premières du manque de compétitivité. En Afrique en général, le coût du transport est une barrière commerciale importante et ce coût, qui dépend de la qualité de l'infrastructure, demeure particulièrement très élevé. Le développement des infrastructures est un pilier essentiel du développement et de la croissance économique à long terme de l'Afrique, et cet objectif sera atteint plus facilement par des actions régionales et continentales.

Le déficit structurel en **infrastructures** constitue un sérieux handicap à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté en Afrique. Il est évident que le lien entre l'économie et les infrastructures est crucial pour promouvoir une croissance inclusive et un développement durable. En fait, le coût élevé du transport, de l'énergie et de l'accès à l'Internet constitue un frein majeur à la croissance économique et est en partie associé à la marginalisation constante de l'Afrique dans l'économie mondiale. Du coup, il s'agit de secteurs à développer qui constituent une source potentielle de croissance importante de croissance en Afrique.

7. Initiatives et pistes à développer en matière de coopération économique avec USA

Historiquement, l'Afrique du nord est considérée comme une zone d'un intérêt particulier pour les Etats-Unis. La position stratégique de la zone et la richesse de son sous sol en font une région très convoitée.

Hormis les initiatives régionales, les Etats-Unis s'appuient sur des relations bilatérales plutôt solides avec la plupart des pays de la région (Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie). Aussi, le retour de la Libye sur la scène internationale a-t-il permis le renforcement de ses relations avec les USA.

En 1994 à Casablanca, les Etats-Unis ont organisé une grande conférence économico- diplomatique sur le Moyen Orient et l'Afrique du Nord. Ce grand rendez-vous, directement lié au processus de paix au Proche Orient, avait pour objectif, entre autres, la mise en place d'une communauté économique du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (projet du Grand Moyen Orient) qui impliquerait, à une étape déterminante, la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes dans la région.

En 1998, les USA ont lancé un autre grand projet en direction du Maghreb; il s'agit de l'initiative *Eizenstat* qui propose aux pays de la région un partenariat économique qui comporte quatre éléments :

- le renforcement du dialogue au plus haut niveau entre les deux parties;
- l'accélération des réformes structurelles dans chaque pays assortie de l'encouragement des investisseurs américains à s'installer au Maghreb ;
- un rôle accru pour le secteur privé ;
- le démantèlement des barrières intra-régionales qui entravent le commerce et les investissements.

La signature d'un accord sur le développement des relations commerciales et des investissements entre Washington et Alger, en juillet 2001, est sensé permettre aux entreprises américaines d'acquérir une part du marché énergétique algérien.

Parallèlement à cette ouverture économique, les pays du Maghreb peuvent bénéficier de l'aide financière accordée au titre du *Millenium Challenge Account* lancé par le gouvernement américain en mars 2002. Ce programme est ouvert aux pays initiant des réformes politiques et économiques qui vont dans le sens de la démocratie et du libre marché.

En 2004, un accord de libre-échange a été conclu entre le Maroc et les Etats-Unis, permettant l'accès immédiat en franchise de droit pour 95% des biens industriels et de consommation du Maroc. Cet Accord à vocation économique et commerciale englobe, entre autres, le commerce des marchandises et des services ainsi que les marchés publics. Il porte également sur les aspects liés à la protection de la propriété intellectuelle, à l'environnement et au travail.

La normalisation des relations avec la Libye devra favoriser, si la situation sécuritaire le permet, le retour des investisseurs américains dans ce pays riche en hydrocarbures.

L'Égypte occupe une place privilégiée dans la liste des plus importants partenaires commerciaux des États-Unis. Les relations économiques bilatérales constituent l'axe principal du partenariat stratégique entre les deux pays et sont reflétées par le volume substantiel d'aide apporté à l'Egypte par les Etats-Unis.

Une intégration économique régionale, demeure le meilleur vecteur pour le développement et le renforcement des relations de coopération entre les pays de la région et les USA. A l'état actuel, les économies des pays nord-africains sont dans l'incapacité d'absorber, chacune à part, toutes les potentialités de partenariat et de coopération avec les USA.

Des progrès notables ont été réalisés, certes, au niveau technique permettant d'avancer sur la voie de l'intégration progressive, mais des efforts importants doivent être réalisés. C'est la raison pour laquelle, l'UMA compte sur le soutien des USA pour l'accompagner dans la réalisation concrète de l'intégration économique.

Encadré : Aperçu dialogue UMA-USA

Sur une initiative américaine, la première session du dialogue entre les USA et l'UMA a eu lieu le 27/9/2007 à New York lors d'une réunion qui a regroupé les Ministres des affaires étrangères des pays de l'UMA et le Secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, chargé des affaires politiques.

L'accent a été mis au cours de cette réunion sur les axes suivants :

- Accord des deux parties sur l'initiative américaine pour le lancement d'un dialogue et d'un partenariat américano-maghrébin avec des objectifs diversifiés ;
- Les parties américaine et maghrébine ont mis l'accent sur l'importance du contenu du dialogue politique américano-maghrébin pour le renforcement de la sécurité, la paix et le développement horizontale maghrébin ;
- L'accord des deux parties pour instaurer un cadre institutionnel au dialogue américain- maghrébin;
- La proposition des USA de poursuivre le dialogue entre les deux parties à travers des sessions successives à Washington et dans les capitales maghrébines et non seulement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York ;
- Echanges de visites entre Washington et Rabat (siège de l'UMA) ;
- Tenir une réunion au niveau des experts américains et maghrébins, au siège de l'UMA, en vue de l'élaboration d'idées et propositions pratiques concernant le contenu de ce dialogue, la coopération et les mécanismes d'application et de suivi.

Une autre réunion a eu lieu le 24/9/2013 entre le Secrétaire général de l'UMA et le Secrétaire adjoint au Ministre des affaires étrangères américain pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, en marge de la 68ème session des Nations Unies à New York.

Les Etats-Unis devront apporter leur assistance en matière de réforme de la politique commerciale et de mise en œuvre des réformes pour relever le défi de la compétitivité et préserver la viabilité macroéconomique afin de générer une croissance soutenue, apte à améliorer durablement les conditions de vie des populations dans la région. Les USA peuvent aussi contribuer à la mise à niveau des infrastructures de transport, d'eau et d'énergie.

Le principal risque pour les années à venir est lié à l'opacité et à l'absence de prévisibilité politique dans certains pays de la région.

Les piliers d'une stratégie de partenariat fructueux entre les États-Unis et l'Afrique en général et l'Afrique du Nord en particulier devront s'articuler autour des axes suivants, dont les objectifs sont interdépendants et qui se fortifient mutuellement, à savoir: (1) renforcer les institutions démocratiques ; (2) stimuler la croissance économique, les échanges et les investissements ; (3) faire avancer la paix et la sécurité ; et (4) promouvoir les possibilités de développement. Plus spécifiquement, cette stratégie devra :

- Stimuler la croissance économique, les échanges et les investissements
- Promouvoir un environnement propice aux échanges et aux investissements.
- Améliorer la gouvernance économique
- Promouvoir l'intégration régionale et l'accès aux marchés mondiaux
- Encourager les entreprises américaines à commercer avec l'Afrique et à investir dans le continent.

Le développement de réseaux régionaux de production ou de chaînes de valeur régionales est indispensable pour améliorer la compétitivité et les normes de qualité et élargir la base manufacturière des pays africains.

L'intégration régionale entre les pays de l'Afrique du nord et le partenariat avec les USA pourrait libérer le potentiel dans les secteurs suivants : Secteur de l'énergie, Secteur financier, Infrastructure de transport et facilitation du commerce, Développement humain, Technologie de l'information et des télécommunications et Environnement, etc.

Compte tenu des éléments de diagnostic susmentionnés, les domaines qui peuvent être développés dans le cadre de partenariat avec les Etats-Unis peuvent détaillés comme suit:

Domaine de coopération	**Déclinaisons**
❖ **Secteur financier**	• Consentit un appui budgétaire et des garanties de prêts ; • Soutenir à l'attraction des l'IDE ; • Appuyer l'harmonisation de la réglementation bancaire et financière et des mécanismes de supervision ; • Favoriser l'accélération de la coopération et de la coordination entre les pays.
❖ **Infrastructures de transport et facilitation du commerce**	• Soutenir le financement des infrastructures et du commerce ; • Appuyer l'élimination des goulets d'étranglement dans les Services de logistique, Infrastructures de transport, harmoniser et coordonner les politiques douanières ; • soutenir le développement du réseau routier et des liaisons maritimes et aériennes entre les pays de l'UMA ; • Définition et développement d'un réseau multimodal de transport dans la région qui met l'accent sur la connexion des réseaux des deux rives nord et sud de la Méditerrané ;Appui à la libéralisation du transport aérien au sein des pays

Domaine de coopération	Déclinaisons
	de l'UMA (l'open sky) • Renforcement des capacités institutionnelles
❖ **Secteur de l'énergie**	• Transfert des nouvelles technologies en matière énergétique, en particulier les énergies renouvelables : énergie éolienne, solaire... • Collaboration afin d'identifier et d'obtenir les paramètres des nouvelles technologies énergétiques adaptées à la situation de l'Afrique du nord.
❖ **Développement humain**	• Promouvoir l'échange des données d'expérience et des pratiques modèles dans le secteur de l'emploi • Renforcer les capacités des institutions des marchés du travail en vue de mieux enrichir la concertation sociale pour l'élaboration de politiques économiques fondées sur des observations et attentives à la question de l'emploi
❖ **Technologie de l'information et des télécommunications**	• Stimuler les exportations des biens et services, dont la commercialisation est facilitée par les TIC (e-commerce) ; • Développer l'économie numérique ; • Appui à l'amélioration de la connaissance des marchés nord-africains au profit des opérateurs économiques américains.
❖ **Environnement**	• Appui aux Systèmes de gestion des ressources en eau ; • Financement des Systèmes d'alerte précoce pour la sécheresse et gestion des risques climatiques...

V. Education

1. Etat des lieux

Dans tous les pays de la région, l'enseignement est gratuit et obligatoire jusqu'à 16 ans (15 en Egypte et 14 en Mauritanie). Ces pays, pour bon nombre d'entre eux, ont enregistré une progression sensible du taux net de scolarisation dans le primaire et ont déjà atteint ou même dépassé la cible minimum, qui est un taux net de scolarisation de 95% d'ici à 2015[85]. Dans le secondaire, on observe également une amélioration, quoique moins marquée, avec un taux de scolarisation net moyen passant de 62 à 70 % sur la période 2000-2010.

En matière d'alphabétisation **:** le taux d'alphabétisation de la population adulte (c'est-à-dire des plus de 15 ans) a fait un bond spectaculaire ces 20 dernières années, passant de 59 % en 1990 à 78 % en 2010 ; les pays les plus touchés par l'analphabétisme étant la Mauritanie et le Maroc (environ 50% de la population), alors que la population tunisienne, égyptienne et algérienne est alphabétisée au niveau de 70-75% (avec 60-65% pour les femmes).

Par ailleurs et contrairement à ce que l'on observe dans le reste du monde, il existe dans la région un écart inversé entre les genres, puisque les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en mathématiques en quatrième année du primaire, et que cette tendance se poursuit en général jusqu'à la huitième année de scolarité. Dans une région qui n'est pas connue pour ses performances dans le domaine de l'égalité entre les sexes, ces statistiques soulèvent un certain nombre de questions intéressantes qui méritent d'être explorées.

[85] Le Rapport du PNUD sur les OMD en 2013 et le Rapport régional 2012 sur les états arabes en matière d'éducation pour tous élaboré en 2013 par l'UNESCO.

Sur la qualité de l'éducation, les données[86] montrent que les systèmes éducatifs de la région MENA sont dans l'ensemble de bien piètre qualité. Les compétences de base ne sont pas assimilées, ce dont témoignent sans ambiguïté les tests internationaux standardisés, dont les résultats révèlent que la région n'a pas encore atteint le niveau qui devrait être le sien compte tenu de son PIB moyen par habitant.

Dans le même temps, ces mêmes données mettent en évidence un décalage persistant entre les compétences demandées sur le marché du travail et celles enseignées. Dans les études mondiales, les entreprises de la région MENA sont les plus nombreuses à déplorer que les lacunes de la main-d'œuvre, tant dans le savoir général que technique, entravent leur croissance et les possibilités d'embauche. Ceci est confirmé par d'autres sources[87] qui montrent qu'en matière d'éducation le besoin le plus urgent dans toute la région est l'adéquation du système éducatif aux besoins du marché de l'emploi et l'alphabétisation pour les adultes, pour un meilleur accès au marché du travail et une intégration dans la vie sociale.

Pourtant, l'effort financier des pays de la région en matière d'éducation a été considérable. Au cours de la période 1978-2008, ces pays ont, en effet, fortement investi dans l'éducation dans la mesure où ils ont engagé plus de 5 % du PIB et près de 20 % du montant total des budgets nationaux dans l'éducation. Dans ce cadre, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB ont, dans l'ensemble, été stables en Afrique du Nord (3% à 6% entre 1998 et 2009)[88]. La part de l'éducation dans les dépenses publiques est aussi significative, car elle représente, souvent environ un cinquième du budget global du gouvernement, à l'exception de l'Égypte où cette part a été faible et est même en déclin (de 16% à 12% environ entre 2002 et 2009).

En dépit de ces investissements colossaux, les élèves en Afrique du Nord ne sont pas compétitifs au plan international[89], la Tunisie, l'Algérie et le Maroc ayant obtenu des notes largement inférieures aux moyennes mondiales ; même la Tunisie, qui obtient les meilleurs résultats dans ces tests administrés au niveau de la 8ème classe d'étude, a obtenu une note 20 % inférieure aux moyennes de l'OCDE[90].

A travers la région, le système éducatif n'a pas produit des ressources humaines ayant les compétences et la formation exigées par le marché de l'emploi, tant au plan individuel qu'au plan collectif. Cette situation est due à de faibles rendements de l'éducation et à des coûts d'opportunités réduits qui se traduisent par un capital humain peu développé.

Dans cette région il existe un surplus d'étudiants de l'université qui se spécialisent dans les « matières non techniques » et un déficit d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens, qui sont les éléments moteurs de la croissance économique dans d'autres régions. En 2003, 55 % des étudiants algériens, 49 % des Tunisiens et 75 % des Marocains étaient inscrits dans des cours de sciences sociales, de l'éducation et de sciences humaines, tandis que seulement 18 % des étudiants algériens et marocains et 31 % des étudiants tunisiens poursuivaient des programmes d'études dans des filières scientifiques, techniques et d'ingénierie. La faible propension des étudiants à poursuivre des études techniques à l'université prend sa source dans l'enseignement primaire et secondaire.

En conclusion, le système éducatif dans la région se caractérise par :

- Un accès incomplet et inéquitable à l'éducation de base,
- Une faible qualité et un manque de pertinence des apprentissages (lacunes de la formation des enseignants/éducateurs),
- Une faible efficacité interne et externe du système (ampleur du redoublement et de l'abandon à tous les niveaux d'éducation, l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail),
- Des lacunes dans la gestion et le pilotage stratégique (faible cohérence des affectations, faible degré d'utilisation des enseignants, saturation du budget alloué, etc.).

[86] Note de la Banque mondiale sur l'éducation dans la région MENA janvier 2014
[87] La situation et les perspectives de renforcement de la protection sociale en Afrique du Nord, CEA et FNUAP, 2012.
[88] La recherche d'une croissance inclusive en Afrique du Nord : une approche comparative, BAD 2013.
[89] Cf. Evaluations TIMSS (Trends in International Maths and Science Study),
[90] Ibid.

Enfin, la Recherche & Développement en Afrique du Nord[91] souffre dans la plupart des pays des lacunes suivantes:

- L'absence d'interrelations entre recherche et politique de développement,
- Le manque d'un cadre stratégique national et régional bien défini en matière de recherche,
- L'absence d'une masse critique de chercheurs et de données statistiques suffisantes pour maximiser les efforts de recherche,
- La faible performance de la recherche dans les domaines du financement des activités de recherche, de la production scientifique et de la promotion des produits à forte composante technologique,
- La faible interconnexion des réseaux de chercheurs,
- La faible mise à contribution de la diaspora nord-africaine,
- L'absence de cadre de promotion d'une coopération scientifique régionale pour la réalisation d'économies d'échelle et la création de synergies et,
- L'inexistence d'un cadre propice à la rétention des compétences.

2. Pistes de solutions et recommandations en matière d'éducation

Pour gagner le pari de l'éducation qui constitue le principal levier du décollage économique, ces pays doivent revoir le système éducatif dans son ensemble pour mettre l'accent sur la qualité et mieux l'adapter aux besoins de l'économie et au marché de travail. Des rapports récents[92] dégagent quelques pistes intéressantes, dans ce sens, qu'on peut résumer comme suit**:**

- ✓ Ces pays doivent se tourner vers des activités à plus forte valeur ajoutée et à plus forte intensité de savoir;
- ✓ Cela exige un climat plus favorable à l'investissement privé mais aussi à l'investissement direct étranger à fort contenu technologique ;
- ✓ Il est également nécessaire de mettre un terme à l'offre pléthorique de diplômés en sciences humaines et sociales qui ont peu de chances de trouver du travail en dehors de la fonction publique;
- ✓ Les établissements d'enseignement supérieur doivent maintenant préparer les étudiants à répondre aux objectifs de croissance du secteur privé et les doter des compétences requises pour accompagner le développement des services et de l'industrie manufacturière ;
- ✓ Les programmes de l'enseignement supérieur vont devoir être reformés afin de fournir les compétences cognitives, comportementales, sociales et techniques nécessaires pour répondre aux mutations rapides qu'entraîne la mondialisation et pour fournir les compétences prisées sur le marché de l'emploi ;
- ✓ Aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, les élèves doivent être instruits aux compétences de base de haut niveau et aux compétences non techniques; celles-ci requièrent que l'on mette l'accent sur la résolution des problèmes et le travail de groupe créatif; les programmes d'échanges d'enseignants et de migration circulaire peuvent permettre que les réformes soient menées de façon relativement peu coûteuse et efficace ;
- ✓ Au niveau universitaire, il convient de mettre davantage l'accent sur la formation technique et les qualifications professionnelles; une solution possible serait d'impliquer les entreprises du secteur privé dans la conception des programmes d'études et d'encourager les projets, les activités, les programmes de bourses d'études financés et d'autres programmes incitatifs, à s'engager dans les filières scientifiques et techniques; mais ces mesures doivent être liées à des réformes sur les liens entre l'enseignement général et la spécialisation par matière; le jumelage entre les universités et d'autres types d'échanges de savoir peuvent permettre de promouvoir des normes internationalement compétitives;

[91] Rapport « Renforcer les capacités productives par la recherche-développement en Afrique du Nord » élaboré par la CEA Bureau de l'Afrique du Nord / 2008

[92] Rapport « Enseignement supérieur au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Atteindre la viabilité financière tout en visant l'excellence » Banque Mondiale et AFD 2012, Rapport « 2012 année de transition en Afrique du Nord » BAD 2013

- ✓ Des directives officielles et des moyens d'évaluation de la qualité doivent être mis en place pour assurer que les programmes répondent à des normes de base convenues et sont appliquées de manière uniforme; les disparités entre les zones rurales et les zones urbaines en matière d'éducation doivent également être comblées ;
- ✓ Les gouvernements doivent trouver des moyens de réduire les taux d'abandon scolaire parmi les élèves du primaire et du secondaire. A cet égard, les programmes de transfert conditionnel de fonds, qui ont été appliqués avec succès dans d'autres pays en développement, sont une solution possible ;
- ✓ Enfin, ces pays doivent aligner davantage leurs systèmes éducatifs aux normes internationales.

3. Coopération entre les USA et l'Afrique du nord en matière d'éducation

Le niveau de coopération entre les USA et les pays d'Afrique du nord dans le domaine de l'éducation a été souvent non-négligeable. Cependant, cette coopération s'est toujours limitée au niveau bilatéral, alors qu'une approche régionale dans ce domaine aurait été plus efficace. Historiquement, on peut noter une certaine accumulation de conventions et d'activités de coopération entre les Etats unis et les pays d'Afrique du Nord en matière d'éducation dont on peut citer notamment :

- L'ouverture du Centre Culturel américain dans la ville d'Alexandrie en 1970 et la tenue d'un grand nombre des expositions des monuments pharaoniques dans les plus grandes villes américaines,

- Un accord de coopération dans les domaines des sciences et de la technologie avec l'Egypte en 1995,

- "Le programme des bourses de la paix" entre l'Egypte et l'USAID en 1980,

- Des programmes et des projets communs entre les universités égyptiennes et américaines,

- Une Convention de Coopération entre le Ministère de l'enseignement Supérieur du Maroc et Texas International Education Consortium, depuis1999,
- Un Mémorandum d'entente entre la conférence des Président des universités marocaines et l'Association Américaine des Universités de l'Etat,
- Un Accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique portant sur la coopération en matière de Science et de Technologie, signé à Rabat en novembre 2006,
- Un accord de coopération sur les sciences et la technologie en 2006 avec l'Algérie,

- Le lancement à Alger en 2011 de la Bibliothèque Maghrébine Numérique, en collaboration avec l'US Civilian & Research Development Foundation (CRDF), avec une cérémonie de remise des prix aux lauréats algériens du Prix « Thomson Reuters Scientific », dans les domaines des sciences, sciences sociales et arts ainsi que des sciences humaines,

- En avril 2014, les USA et l'Algérie ont convenu de partager leur expérience et leur savoir-faire dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie, avec l'ouverture d'une école américaine internationale à Alger en septembre 2015 et le développement d'une stratégie conjointe pour l'enseignement de l'anglais,

- L'Allocation de 10 millions d'USD pour le programme de bourses d'études Thomas Jefferson en faveur d'étudiants tunisiens aux USA,

- La participation de la Tunisie à l'initiative J. Christopher Stevens d'échanges virtuels en mettant en rapport des jeunes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, de diverses tranches d'âge, avec des jeunes aux États-Unis par le biais d'échanges virtuels.

A la lumière des éléments de diagnostic soulevés et sur la base des enjeux et défis identifiés, les appuis techniques et financiers des Etats-Unis pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs pourraient porter plus spécifiquement sur l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation des cadres. A cet égard, les interventions de l'USAID dans d'autres pays, pourrait être capitalisées et elle-même pourrait être mise à contribution. Le partenariat avec les USA pourrait s'articuler autour des objectifs et/ou résultats suivants :

a) Au niveau de la formation et de la recherche :

- Faciliter et contribuer au plaidoyer pour la mise à contribution de la diaspora nord-africaine vivant aux Etats-Unis, dans le développement des sciences et technologies et de l'innovation en Afrique du Nord ;
- Renforcer la coopération aussi bien bilatérale que multilatérale, entre les académies et réseaux d'académies nord-africaines et celles des Etats Unis ;
- Apporter des appuis techniques et financiers nécessaires à la création de centres régionaux d'excellence pour la formation et la recherche en Afrique du Nord ;
- Apporter des appuis techniques et financiers pour la création de sections « Chercheurs juniors » au sein des académies nord-africaines des sciences ;
- Accroître le nombre de bourses d'études aux Etats-Unis attribués au profit des étudiants d'Afrique du Nord;
- Apporter les appuis techniques et financiers nécessaires à l'enseignement à distance pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur, la qualité des formations dispensées et renforcer la formation continue,
- Apporter des appuis techniques et financiers nécessaires pour la mise à niveau des laboratoires de recherche en Afrique du Nord et leur alignement aux standards internationaux,
- Appuyer les pays de la région pour renforcer les liens entre la recherche et l'innovation par la mise en place de plateformes technologiques de pointe.

b) Au niveau du renforcement des capacités en recherche & développement :

- Promouvoir la coopération scientifique et technologique avec les USA dans des secteurs stratégiques pour la région, comme les biotechnologies appliquées au secteur agro-alimentaire (Maroc, Tunisie, Algérie), les énergies renouvelables et les nanotechnologies;
- Apporter les appuis techniques et financiers pour la mise en place de systèmes de production régionaux (clusters, pôles de compétitivité, technopoles) comme moteur de développement industriel et technologique;
- Apporter les appuis techniques et financiers pour établir un partenariat étroit avec la diaspora nord- africaine vivant aux Etats Unis.

c) Au niveau du financement :

- Mobiliser des financements pour mettre en œuvre des programmes de Recherche & Développement, dédiées spécialement aux jeunes et aux femmes scientifiques en Afrique du Nord, en mettant à profit l'USAID;
- Appuyer les efforts pour la collecte des ressources mobilisables dans le cadre de la philanthropie aux Etats Unis et auprès de la diaspora nord-africaine ;
- Aider à la mobilisation des ressources auprès des Fondations américaines actives dans le domaine de l'éducation en Afrique;
- Appuyer la mise en place d'un fond de financement des frais de publication pour les jeunes chercheurs en Afrique du Nord;
- Faire bénéficier les pays d'Afrique du Nord des opportunités offertes dans le domaine de l'éducation, notamment le Millenium Challenge Account et l'Initiative pour l'Education en Afrique.

Conclusion

Si dans ses relations avec l'Afrique du Nord, les Etats-Unis mettaient l'accent davantage sur les aspects bilatéraux, les rapports entre les deux parties prennent de plus en plus une dimension régionale, sous les effets de graves tensions sociales et politiques que connait la région, ces dernières années.

Aux problèmes économiques et sociétaux pressants se sont greffés des défis sécuritaires complexes faisant peser des risques d'instabilité croissante sur la région et bien au-delà.

Dans le sillage de la nébuleuse terroriste qui infeste toute la zone profitant des données de la géographie, se développe une myriade de réseaux liés au trafic d'armes, de drogue (suite au démantèlement des réseaux d'Amérique latine), de contrebandes de toute sorte, sans compter les réseaux d'immigration clandestine. Tout concourt à faire de l'espace saharo-sahélienne, qui s'étend sur une bonne partie de l'Afrique du Nord « *la plus vaste zone d'instabilité et de non-droit de la planète : la géographie, la paupérisation persistante sinon organisée…, les convoitises étrangères, l'extrémisme politico-religieux et les mafias* »[93].

Pierre angulaire du développement et vecteur du bien-être économique et social, l'éducation n'a pu avoir l'effet de levier escompté sur les économies de la région. Ainsi, en dépit des investissements conséquents qui lui ont été consacrés au cours de la dernière décennie par les Etats de la région, les résultats atteints sont loin d'être satisfaisants. Malgré les efforts, entrepris pour que l'économie de l'Afrique du Nord retrouve son niveau d'avant le début de la crise financière mondiale de 2008-2009, le « Printemps arabe » a mis à nu de graves dysfonctionnements liés au cadre macro-économique, à la gouvernance et aux modes de répartition des richesses ; autant de déséquilibres qui se sont traduits par des problèmes aigus d'emploi, de pauvreté, d'exclusion, d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de logement, de santé, de sécurité sociale, de développement régional, etc.

A l'évidence des réformes structurelles tant en matière de politiques macroéconomiques que sectorielles sont nécessaires. Celles-ci devraient accélérer la transformation de l'économie dans le sens d'une plus grande diversification des produits et des exportations, tout en s'attaquant en profondeur au système de formation pour améliorer l'output des systèmes éducatifs et répondre aux besoins du marché de travail. Plus globalement, c'est tout le système de gouvernance qu'il s'agira de réformer pour permettre une régulation plus équitable de la vie socio-économique dans cette région.

Eu égard à la position géostratégique de la région et de ses potentialités économiques, les partenaires extérieurs, dont les Etats-Unis, se sont invités à appuyer la mise en place des institutions démocratiques pour améliorer le système de gouvernance et créer les conditions d'un décollage économique.

L'un des préalables consiste à élargir l'espace de dialogue et de participation et à encourager l'émergence d'une société civile forte, capable d'accompagner les évolutions en cours et de véhiculer les aspirations de la société.

Les résultats issus de l'analyse du contexte politique, économique et social de l'Afrique du nord, ont permis d'identifier les besoins prioritaires de renforcement des capacités que requiert le décollage de cette région et que l'on peut regrouper autour de pôles principaux suivants:

- Le renforcement des capacités de gouvernance politique et démocratique,
- Le renforcement des capacités de leadership, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques;
- Le renforcement des capacités en matière de gouvernance économique et financière;
- Le renforcement des capacités des systèmes de formation et de production des compétences;
- Le renforcement des capacités en matière de décentralisation et de développement local;
- Le renforcement des capacités en matière d'éthique, de transparence et de l'obligation de rendre compte ;
- Le renforcement des capacités des forces de défenses et de sécurité ;
- Le renforcement des capacités de la société civile.

[93] Patrice GOURDIN, op.cit.

Tous ces gaps et bien d'autres qui constituent autant de défis à relever pour la région nord-africaine, appellent une forte mobilisation des ressources internes de toute nature, mais aussi extérieurs, grâce, en particulier, au resserrement des liens de coopération avec les Etats-Unis, dans le cadre d'un partenariat rénové.

Références bibliographiques

1. ABDI L. (1994) « L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise politique dans l'Algérie contemporaine » Paris la découverte.
2. ACBF et CMAP (2014) « Rapport CPIA pour l'année 2013 ».
3. Antil A. (2011) « Chronique de l'année de braise : les multiples dimensions de la guerre au terrorisme ».
4. BAD (2007) « Investir dans l'avenir de l'Afrique : la BAD au XXIème siècle », Rapport du Panel de haut niveau.
5. BAD (2012a) « Libérer le potentiel de l'Afrique du nord grâce à l'intégration régionale »
6. BAD (2012b) « Egypte : document de stratégie intérimaire 2012-2013 »
7. BAD (2012c) « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Note pays Egypte »
8. BAD (2012d) « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Note pays Libye »
9. BAD (2012e) « Soudan : Note de synthèse-pays 2012-2014 », Octobre.
10. BAD (2012f) « 2012 année de transition en Afrique du Nord ».
11. BAD (2013) « Analyse du système d'éducation et de formation – pays Maroc – étude économique sectorielle », Avril.
12. BAD (2014) « Tunisie : Document de stratégie pays intérimaire 2014 – 2015 »
13. BAD, OCDE et PNUD (2013) « Perspectives économiques en Afrique 2013 »
14. BAD, OCDE et PNUD (2014) « Perspectives économiques en Afrique 2014 »
15. Banque mondiale (2014a) « L'éducation au Moyen Orient et Afrique du Nord, janvier.
16. Banque mondiale (2014b), *Doing Business.*
17. Banque Mondiale et l'AFD (2012) « Enseignement supérieur au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Atteindre la viabilité financière tout en visant l'excellence ».
18. Bourenane et al. (2011) « Réduire les coûts des transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement : Outils et produits financiers pour le Maghreb et la Zone franc », AFD et BAD . disponible sur:
19. *Bteddini L. et .Heidenhof G in :* http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/gouvernance-emploi-secteur-public-mena
20. CEA et FNUAP (2012) « Situation et perspectives de renforcement de la protection sociale en Afrique du Nord : Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie» Bureau pour l'Afrique du Nord, juin.
21. CEA et UA (2013) « Rapport économique sur l'Afrique 2013 »
22. Cherfaoui Z. « les Etats-Unis et la sécurité Maghrb/Sahel » http://anneemaghreb.revues.org/169?lang
23. Chouikha A. (2013) « La transition politique tunisienne en danger ? » Annuaire IEMed de la Méditerranée, in http://www.iemed.org/observatori-fr/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/iemed-2013/Gobe%20Chouikha%20transition%20politique%20tunisienne%20FR.pdf
24. CMAP (2010) « Compétitivité globale de l'économie mauritanienne », mars.
25. CNUCED, (2013) « Rapport sur l'investissement dans le monde »
26. Cockayne J. and al. « Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord » Center on Global Counterterrorism Cooperation : www.globalct.org.
27. Dory A (2013), la secrétaire-adjointe chargée des Affaires africaines auprès du département américain de la Défense, intervenant devant la sous-commission des affaires de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient relevant de la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, 22 novembre: http://www.horizons-dz.com/?Pentagone-L-Algerie-pilier-de-la
28. El Moussaoui H, http://www.libreafrique.org/HichamElMoussaoui-liberte-230114
29. FIDA (2010) « Travailleurs migrants et transferts de fonds vers l'Afrique » disponible sur : http://www.ifad.org/remittances/pub/money_africa_f.pdf

30. FMI (2013) « Perspectives Economiques Régionales », Mise à jour mai.
31. Forum global de lutte contre le terrorisme : http://www.thegctf.org/documents/10299/55810/Final+FR+SWG+Oran+June+2013.PDF
32. Gorée Institute (2012) « Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest » ,Dakar, Sénégal.
33. Gourdin P (2012), « Al Qaida au Sahara et au Sahel, Contribution à la compréhension d'une menace complexe », Revue Géopolitique Online mars 2012 : http://www.diploweb.com/Al-Qaida-au-Sahara-et-au-Sahel.html
34. Hamadouche L D A. et Zoubir Y H (2009) « Pouvoir et opposition en Algérie : vers une transition prolongée ? »
35. Hansen A. (2009) « Al-Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM) (Formerly Salafist Group for Preaching and Combat »,Council on Foreign Relations Backgrounder, 21 juillet, in rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord.
36. http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ESF_BAD_DGT_AFD_2011_Transferts_argent_migrants_rapport_fr.pdf
37. Jeune Afrique (2010) : http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2567p040-044.xml0/diplomatie-cooperation-terrorisme-ambassadeurunion-sacree-contre-al-qaida.html;
38. Jolly C. (1999) « Ambitions américaines en Méditerranée », *Arabies*, septembre.
39. Mebtoul A. (2013) « Algérie : l'absence d'un Etat de droit engendre la corruption socialisée » in : http://www.lematindz.net/news/11319
40. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (2012) « La Mauritanie, face au défi terroriste : De la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale », avril.
41. NABNI (2013) « Cinquantenaire de l'Indépendance : Enseignement et vision pour l'Algérie de 2020 – Chapitre Education : compétences, savoir et capacité d'innovation, janvier.http://www.nabni.org/wp-content/uploads/2013/01/Nabni-Education-2020.pdf
42. Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique (2013) « Coopération entre les BRICS et l'Afrique: conséquences sur la croissance, l'emploi et la transformation structurelle en Afrique ».
43. North Africa Policy Paper Project, « Why the Maghreb Matters », in : le rapport sur la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord.
44. OCDE (2006) « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement » disponible sur : http://www.oecd.org/fr/migrations/mig/38840516.pdf
45. OCDE (2013) « Query Wizard for International Development Statistics » online.
46. OIT, la Coopération Espagnole et l'ONEQ (2013) « Analyse du système éducatif tunisien ».
47. Oukil M.S (2012) "The Strategic Importance Of Quality Education In MENA Countries Towards Innovation- Driven Economies And Entrepreneurial Societies" International Journal of Innovation and Knowledge Management in Middle East & North Africa Vol. 1 No. 1.
48. PNDSE (2014) «Analyse des indicateurs de l'éducation en Mauritanie » Janvier.
49. PNUD, 2013 Rapport OMD
50. Population Council, (2009) «Survey of Young People in Egypt – SYPE».
51. Pournik M. (2012), Centre régional du PNUD pour les États arabes au Caire, article s'inspirant très largement du travail effectué lors de la préparation du Rapport sur les défis du développement arabe de 2011 (Arab Development, Challenges Report 2011).
52. Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique du Nord : in : http://globalcenter.org/wp-content/uploads/2010/09/North_Africa_Report_FINAL_TEXT_FRA.pdf
53. Sénat (2013) « Sahel : pour une approche globale » Rapport d'information N° 720.
54. Spencer C. (2008), « North Africa: New Challenges, Old Regimes, and Regional Security », Africa Program Working Paper Series, novembre.
55. UNCTAD, (2013) « Rapport sur le commerce et le développement, 2013 ».
56. UNESCO de Rabat en 2010 « Education au Maroc : Analyse du secteur »
57. United Nations, Economic Commission for Africa (2013) « The Economic Situation in Egypt in the Context of Political instability and a Risky Transition ».
58. Zouaoui H. (2014), La problématique de la transition démocratique au Maroc, in : https://fr.lakome.info/archives/opinion/62-chroniques-dopinion/343-la
59. Zoubir Y H. et Zunes S, « United States Policy in the Maghreb », in Yahia H. Zoubir « Les origines d'une politique maghrébine des États-Unis : http://anneemaghreb.revues.org/169?lang=en